

Rapport de développement durable 2019

Loi n°2010 - 788 du 12 juillet 2010 (art.255)

Décret n°2011-687 du 17 juin 2011

Contact : Rigal Mireille
Directrice de projet Développement durable
mireille.rigal@mairie-avignon.com
Tél. : 04 90 80 84 72



SOMMAIRE

I- Rappel du contexte : page 3

II- La lutte contre le changement climatique, la protection de l'atmosphère et de la santé : page 8

III- La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources : page 34

IV- L'épanouissement de tous les êtres humains : page 42

V- La cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations : page 59

VI- Des modes de production et de consommation responsables : page 67

Récapitulatif des indicateurs 2018 : page 83

I- RAPPEL DU CONTEXTE



RAPPEL DU CONTEXTE

- L'article 255 de la loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement impose aux collectivités territoriales et aux EPCI de plus de 50 000 habitants d'établir, à compter de l'année 2011, un rapport sur la situation en matière de développement durable intéressant le fonctionnement de la collectivité, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation. Ce rapport devra être présenté préalablement aux Débats d'Orientations Budgétaires.
- La circulaire du 17 juin 2011 a défini le contenu de ce rapport. Il porte sur le fonctionnement et le patrimoine de la collectivité d'une part, sur ses politiques publiques d'autre part. Ces deux périmètres d'action doivent être analysés au regard des 5 finalités du développement durable :
- **La lutte contre le changement climatique** et la protection de l'atmosphère et de la santé
- **La préservation de la biodiversité**, la protection des milieux et des ressources
- **L'épanouissement de tous les êtres humains**
- **La cohésion sociale et la solidarité** entre territoires et entre générations
- **Des modes de production et de consommation responsables**

RAPPEL DU CONTEXTE

Chaque finalité est organisée de la manière suivante dans le rapport :

- La définition du domaine considéré selon le cadre de référence du ministère de la Transition Ecologique et Solidaire.
- La stratégie de la municipalité en matière de Développement Durable pour le domaine considéré.
- Les principales actions conduites ou reconduites en 2019 et illustrant ce domaine, afin de montrer la diversité des politiques qui ont intégré le développement durable comme objectif et levier d'actions et également comment le développement durable entre dans le fonctionnement de la collectivité et celui des services municipaux.
- Les principaux indicateurs chiffrés illustrant le domaine.
- Les perspectives.

Remarque : Le Rapport de développement durable est annexé au Débat d'Orientation Budgétaire. Les données chiffrées portent sur l'année 2018, tandis que les actions portent sur 2019 avec la prospective 2020.

RAPPEL DU CONTEXTE

LA PRISE EN COMPTE DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE (ODD)

Faisant suite aux Objectifs du Millénaire pour le Développement et des Sommets de la Terre, les ODD ont été adoptés le 25 septembre 2015 par l'Assemblée générale des Nations Unies dans le cadre de l'Agenda 2030. Ils constituent le nouveau cadre de référence du développement durable soutenu par la France.

Les ODD sont un langage commun international qui peut permettre de revisiter nos engagements locaux en matière de développement durable et par là même de dynamiser la démarche en donnant un nouveau prisme de lecture.

Les ODD ont été intégrés au Rapport de Développement Durable 2019 sous la forme de pictogrammes adossés aux actions présentées.

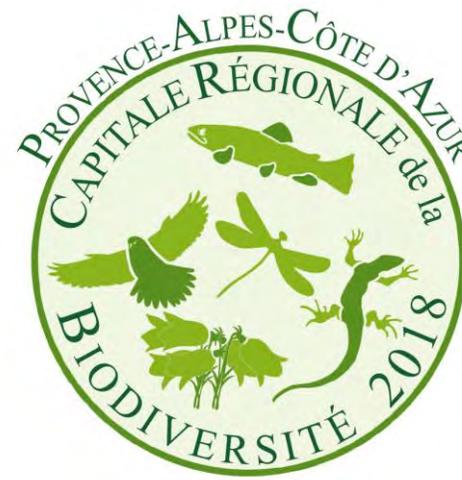


2018 :

- La Ville a obtenu le **label régional Territoire Durable « Une cop d'avance » niveau 2** sur 4.
- La Ville a obtenu en 2013 le **label Villes et villages fleuris 2 fleurs**, son maintien en 2017 remis en avril 2018. La Ville a obtenu le **prix spécial du jardin partagé**.
- La Ville est nommée fin 2018 **Capitale Régionale de la Biodiversité**. La Ville d'Avignon a été la seule de la région PACA à décrocher le niveau **3 libellules** du label «Village, ville, intercommunalité nature».
- La Ville a obtenu le label **Développement durable, le sport s'engage** pour l'organisation du Tour des Remparts 2018 et le label «**Ville active & sportive** » niveau 3 sur 4.

2019 :

- La ville est lauréate depuis mars 2019 des labels suivants : **Terre Saine, Communes sans pesticides et Territoire Engagée pour la Nature et Ville nature 4 libellules**.
- La cuisine centrale d'Avignon est lauréate du premier **trophée Acheteur Agrilocal dans la catégorie Ecoles**.
- La Ville a obtenu le **label Ville prudente**.
- La Ville postule à nouveau au label Capitale française de La biodiversité . Le thème du concours sera : « Climat : la nature source de solutions », au label Une COP d'avance, au concours European Green Leaf, à la 3ème fleur du **label Villes et villages fleuris**.



LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, LA PROTECTION DE L'ATMOSPHERE ET DE LA SANTE

Dans la dynamique post-COP21, suite à l'accord de Paris, négocié en 2015, on souligne l'émergence de la transition vers une économie bas carbone et résiliente aux effets du changement climatique, pour de nombreux pays dont la France. Les acteurs financiers intègrent désormais de façon croissante le climat et la transition énergétique et permettent ainsi aux collectivités de lutter activement contre le changement climatique.

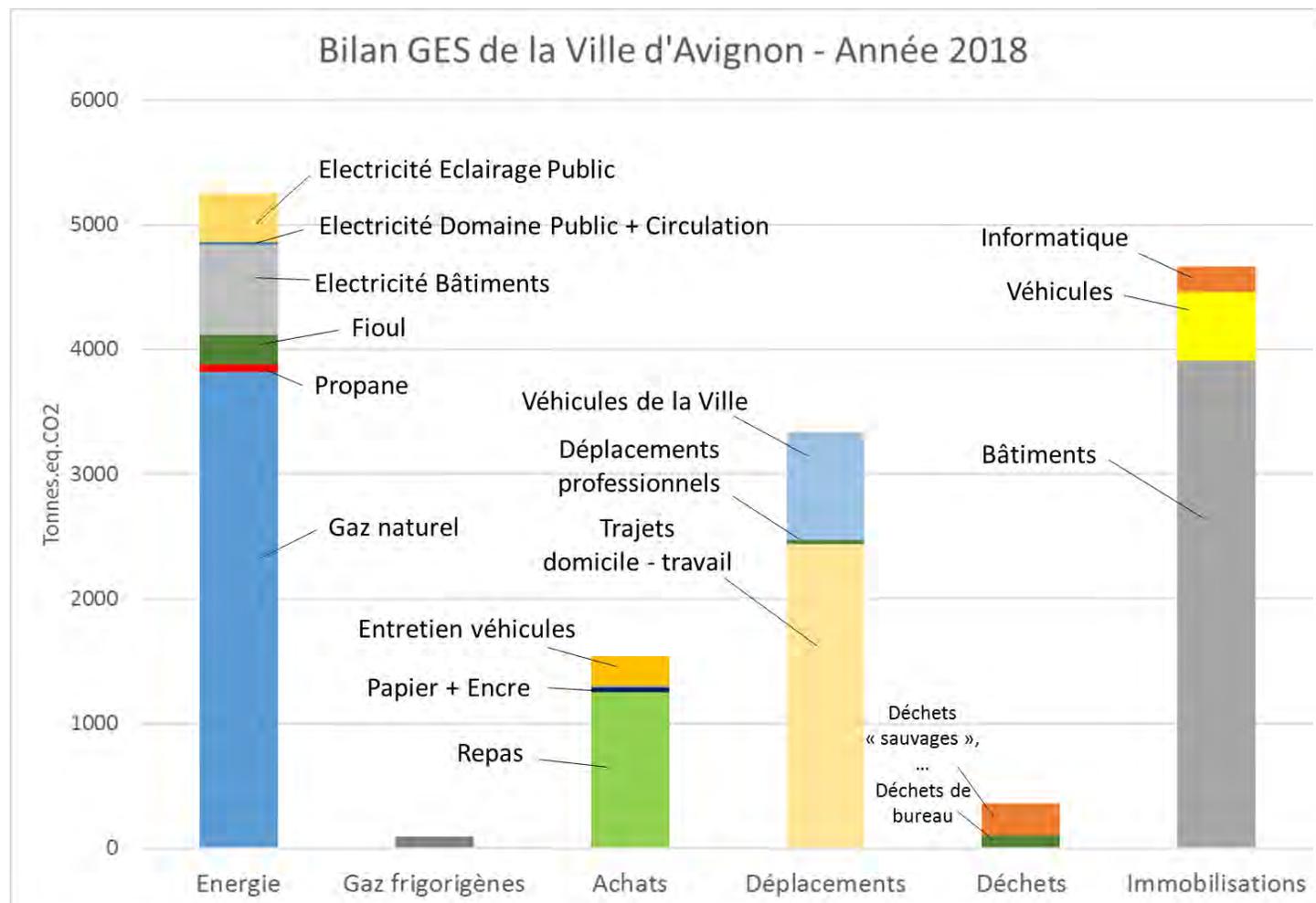
La stratégie de la municipalité en matière de Développement durable pour **la lutte contre le changement climatique** et la protection de l'atmosphère et de la santé, basée sur son Plan Climat Energie Territoire, est orientée sur les principales thématiques suivantes :

- La qualité de l'air et l'environnement acoustique
- L'aide aux habitants en précarité énergétique
- La réhabilitation thermique des bâtiments
- L'apaisement de l'espace public par l'Aménagement durable
- La prise en compte des piétons et des cyclistes dans la Mobilité durable

LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, LA PROTECTION DE L'ATMOSPHERE ET DE LA SANTE



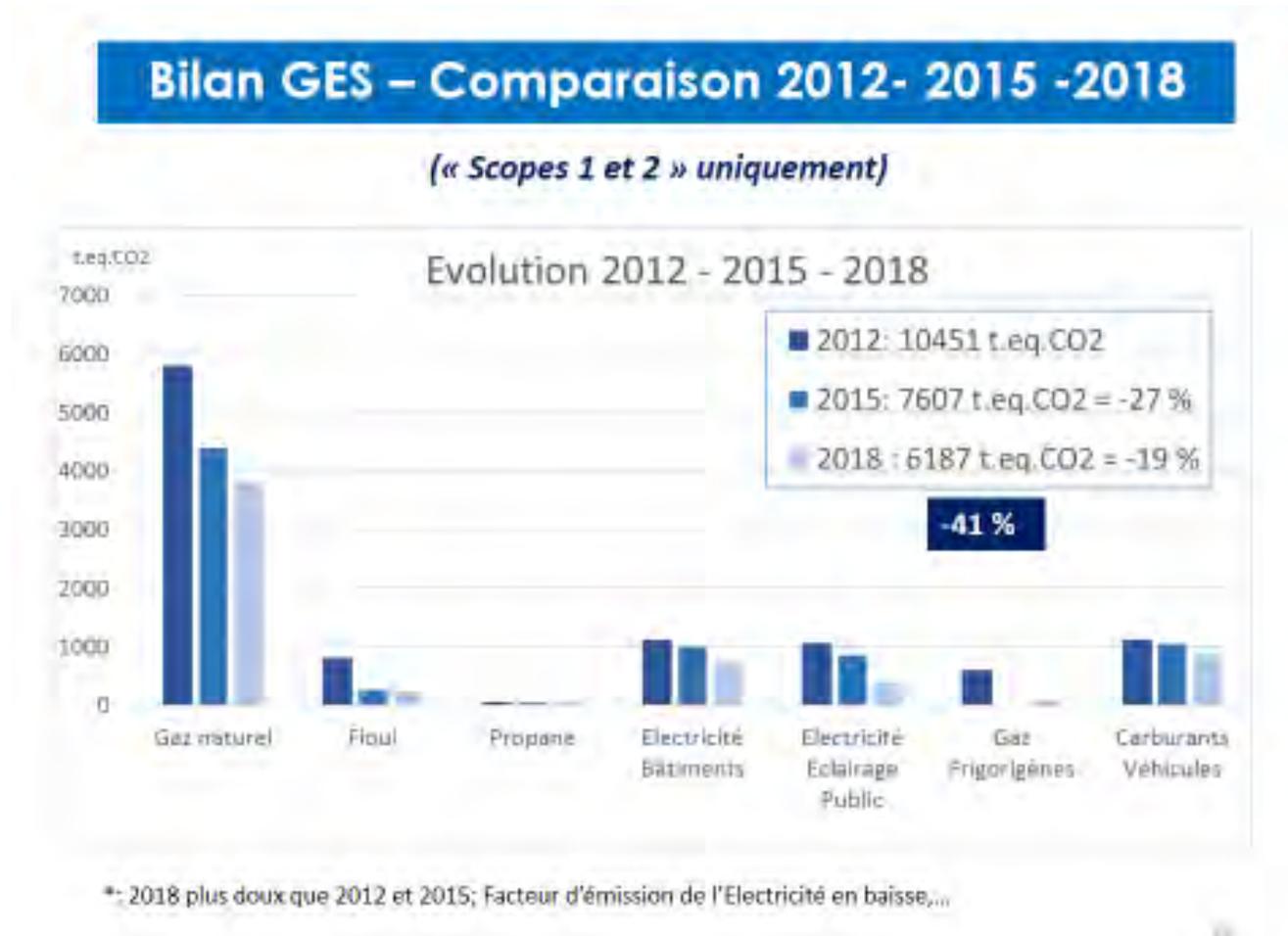
Le bilan des émissions de gaz à effet de serre 2018 est de 15240 t.eq.CO2 sur les scopes 1, 2 et 3



LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, LA PROTECTION DE L'ATMOSPHERE ET DE LA SANTE



Le comparatif avec les précédents bilans montre une nette diminution de nos émissions.



LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, LA PROTECTION DE L'ATMOSPHERE ET DE LA SANTE



Les compétences de la Collectivité portent sur la **Qualité de l'Air Intérieur et l'Environnement Acoustique**

La Qualité de l'Air Intérieur (QAI) pour les Etablissements recevant du Public (ERP) :

Pour faire face à cet enjeu de santé publique majeur et afin de répondre aux exigences de la **loi du 12 juillet 2010** (rendant obligatoire la surveillance de la QAI pour les propriétaires d'ERP), la Ville a engagé une campagne de mesure de la qualité de l'air intérieur dans l'ensemble des crèches et établissements scolaires de la commune.

Concernant la surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les écoles en 2018, 18 établissements ont été contrôlés; une seule non-conformité constatée (confinement) qui a été résolue.

	Qualité de l'Air Intérieur				
	Ets Diagnostiqués	Mesures analytiques	Rapports d'étude	Ets conformes	Ets mis en conformité
2015	40	202	40	35	5
2016	4	8	4	4	0
2017	15	54	15	14	1
2018	18	87	18	17	1

LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, LA PROTECTION DE L'ATMOSPHERE ET DE LA SANTE



- La Ville poursuit également sa lutte et sa protection contre le bruit

- La ville effectue des enquêtes et des mesures sonométriques sur les bruits de voisinage, les ERP diffusant à titre habituel de la musique amplifiée.

Nombre de plaintes traitées en 2018 : 37

En cours d'élaboration : la charte de la vie nocturne en partenariat avec la Préfecture.

- Concernant l'environnement acoustique, la Ville fait l'acquisition de matériel de voirie électrique donc moins bruyant (2 tronçonneuses, 1 débroussailleuse, 1 tricycle de tri) mais également moins polluant.

- Les ondes magnétiques

La Ville est chargée de vérifier l'application des préconisations de la loi Abeille du 9 février 2015, relative à la transparence et à l'information en matière d'exposition aux ondes électromagnétiques, et de fournir un avis sanitaire.

Nombre d'Avis sanitaires rendus en 2018 : 11

- Les autorisations pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur le territoire d'Avignon

Autorisations installation de panneaux photovoltaïques			
	2016	2017	2018
Accord	62	83	47
Refus	2	104	5

LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, LA PROTECTION DE L'ATMOSPHERE ET DE LA SANTE



La Ville travaille en collaboration avec l'association agréée AtmoSud et le Grand Avignon, à l'amélioration de la surveillance et de l'information sur **la qualité de l'air extérieur** sur le territoire d'Avignon :

La Ville se fait le relais de ces informations auprès des établissements accueillant un public sensible (écoles, crèches, centres aérés, hôpitaux, maisons de retraite, etc.), en indiquant notamment les mesures sanitaires et comportementales à adopter : **112 établissements** ont été informés, 5 alertes Informations/recommandations et 9 alertes de niveau 1 en 2018.

Le dispositif de **gestion des épisodes de pollution de l'air ambiant** a été renforcé en 2018. Il permet désormais aux Préfets de la région PACA, en cas d'alerte, de déclencher de façon graduée des mesures d'urgence liées aux transports ou aux secteurs résidentiel, agricole ou industriel, adaptées au contexte local et à la durée ainsi qu'à l'intensité du pic de pollution.

Un **Plan d'urgence transport Vaucluse** a été élaboré en partenariat avec la Ville : le 5 juillet 2019 par exemple le dispositif a été activé comprenant l'interdiction à la circulation des poids lourds sur Avignon. L'objectif est de limiter l'exposition aux polluants, notamment ozone et particules fines des populations qui résident et/ou travaillent dans ce périmètre.

A l'été 2019, AtmoSud a expérimenté un **totem pédagogique de qualité de l'air** positionné au 20, Boulevard St-Roch (à l'angle avec l'avenue du blanchissage) pour la période estivale.

LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, LA PROTECTION DE L'ATMOSPHERE ET DE LA SANTE



- Lutte contre les espèces nuisibles et vecteurs de maladie

La lutte contre le moustique et notamment contre le moustique tigre (*Aedes albopictus*) : ce dernier s'est installé et développé de manière significative sur Avignon depuis 2012.

Particulièrement nuisible, il est capable, en tant que vecteur de transmission du virus, de transmettre à l'homme des maladies vectorielles telles que **chikungunya**, **dengue** ou **zika**.

Le Préfet a adopté, par arrêté en date du 24 avril 2018, un **plan anti-dissémination du chikungunya et de la dengue** dans le département de Vaucluse, qui définit les modalités de surveillance de l'insecte et le rôle des différents acteurs dans la lutte contre la prolifération. La Ville est chargée de relayer l'information auprès des Avignonnais concernant notamment la **suppression des gîtes larvaires**. Sur domaine public, lorsque des gîtes larvaires ont pu être identifiés, des **traitements larvicides** sont effectués dans les bassins ou avaloirs d'eaux pluviales.

LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, LA PROTECTION DE L'ATMOSPHERE ET DE LA SANTE



L'Aide aux habitants en précarité énergétique à la rénovation thermique

L'Opah-RU a permis la rénovation de 663 logements avec des aides financières multi-partenariales, soit 89% des objectifs quinquennaux. La demande se concentre sur les dossiers propriétaires occupants pour des travaux d'autonomie et surtout pour des travaux d'économie d'énergie. Concernant les logements locatifs, l'Opah a permis la rénovation de 136 logements locatifs (dont 85 logements conventionnés). L'Opah aura étudié 13 copropriétés. Faisant suite à ces études, deux accompagnements renforcés ont été réalisés.

L'année 2018 a ainsi vu le dépôt de la première demande d'aide aux syndicats pour une copropriété fragile, le Saint-Ruf composé de 151 logements, cette copropriété a été la première en France à être accompagnée par le dispositif dit « copropriété fragile ». La seconde, le Stuart Mill est en cours.

Le volet Habitat indigne a permis le lancement de 107 procédures coercitives et la rénovation de 51 logements. En sus, 22 ménages ont fait l'objet d'un accompagnement au relogement.

L'Opah de renouvellement urbain participe donc de façon non négligeable à œuvrer pour la transition énergétique et constitue un vrai facteur d'amélioration du pouvoir d'achat et de la qualité de vie des Avignonnais.

Les perspectives du futur programme auront vocation à continuer ces accompagnements tout optant pour un cadre partenarial destiné à mobiliser les financements de l'ensemble des partenaires (Etat, Région, Conseil Départemental, Grand Avignon, Action Logement etc.). En sus le futur programme proposera un ZOOM sur l'intra-muros dans le cadre de la convention Action Cœur de Ville.

LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, LA PROTECTION DE L'ATMOSPHERE ET DE LA SANTE

Rénovation/modernisation des équipements socio-éducatifs de proximité et culturels

- Lors du Conseil municipal d'avril 2019, la Ville a validé une convention pour l'obtention des Certificats d'Economie d'Energie (CEE) sur ses bâtiments avec l'entreprise Edf Méditerranée pour les années 2019/2020, les CEE permettront à la Ville d'effectuer des travaux financés pour partie. Edf Méditerranée intervient pour le montage des dossiers. La ville étudie actuellement en parallèle les attributions possibles de CEE sur les opérations déjà lancées ou réceptionnées, comme sur les réhabilitations des écoles Louis Gros, Trillade et Olivades, la réhabilitation du stade nautique, ainsi que pour l'espace socio-culturel de la Croix des Oiseaux.
- Les opérations de conservation du patrimoine conduisent à terme à une efficacité de la réduction de la consommation d'énergie :
 - Le travail sur l'enveloppe des bâtiments** : réfection des étanchéités toitures des bâtiments communaux avec isolation (cuisine centrale, piscine Stuart Mill d'ici fin 2019) et des écoles (élémentaire Croisière), remplacement des menuiseries extérieures des écoles (Persil, Sixte Isnard).
 - Le remplacement d'équipements de production de chaleur plus performants** : (efficacité énergétique) dans les établissements pour les services des sports et ceux de l'enseignement (gymnase Aubanel réfection de la chaufferie, rénovation de la production d'ECS piscine Stuart Mill).

LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, LA PROTECTION DE L'ATMOSPHERE ET DE LA SANTE

Rénovation/modernisation des équipements socio-éducatifs de proximité et culturels :

Les gros chantiers 2018/2019 :

- **L'école élémentaire Louis Gros** (isolation thermique par l'intérieur, isolation thermique par l'extérieur, nouvelle construction en ossature bois, création de jardins partagés, prise en compte de l'accessibilité, création d'un parvis apaisé, sur le toit du bâtiment, des panneaux photovoltaïques seront installés, ils permettront de répondre aux besoins de l'établissement en termes de production d'électricité, requalification des espaces et des cheminements), fin des travaux prévue en décembre 2019.
- La reconstruction et extension du **Gymnase Génicoud**, situé aux abords du parc Champfleury qui doit être requalifié, et d'une nouvelle liaison piétonne créée entre les avenues du Blanchissage et de la Folie, (écosystème méditerranéen, bouclier thermique et phonique, création d'une place piétonne et d'un parking ombragé) démarrée en février 2019, fin des travaux prévue en décembre 2019.
- La rénovation du **Gymnase Paul Giéra** avec, entre autres travaux, la réfection des façades, des sanitaires et vestiaires et la mise aux normes pour un accès PMR. Cette rénovation entre dans le cadre des nombreuses actions de la Ville pour un mieux vivre dans les quartiers.
- La rénovation énergétique du **Gymnase de la Barbière** a été réalisée (isolation de la toiture, isolation des murs extérieurs : isolation par l'extérieur pour les murs béton + remplacement du bardage translucide par un bardage translucide plus isolant, réfection de l'éclairage en luminaires Led).
- La rénovation du **Centre social Croix des Oiseaux** finalisée en mai 2019 (rénovation thermique, aménagement extérieur apaisé, accessibilité, enjeu intergénérationnel, lutte contre l'exclusion, mixité sociale).



LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, LA PROTECTION DE L'ATMOSPHERE ET DE LA SANTE

Rénovation/modernisation des équipements socio-éducatifs de proximité et culturels

Suite les gros chantiers 2018/2019 :

- La réhabilitation du **Stade Nautique** (avec la prise en compte du potentiel environnemental renouvelable local, Projet écoresponsable avec 180m² de panneaux solaires pour 40% eau chaude, des pompes à chaleur assurant 60% des besoins en chaleur), fin prévisionnelle en fin novembre 2019.
- La réhabilitation et extension de **l'école élémentaire Trillade** (fin 2019), l'école maternelle **Jean Henry Fabre** (octobre 2018), l'école élémentaire **Olivades** (fin octobre 2019).

Les perspectives 2019/2020 :

Outre la poursuite de la rénovation des réseaux de chauffage et de froid selon le programme 2016-2020, les gros chantiers 2019-2021 de rénovation énergétique vont concerner :

- Réhabilitation du centre social de la Rocade
- Réhabilitation du gymnase Philippe de Girard
- Réhabilitation de la médiathèque JL Barrault
- Construction d'une école dans la ZAC Joly Jean

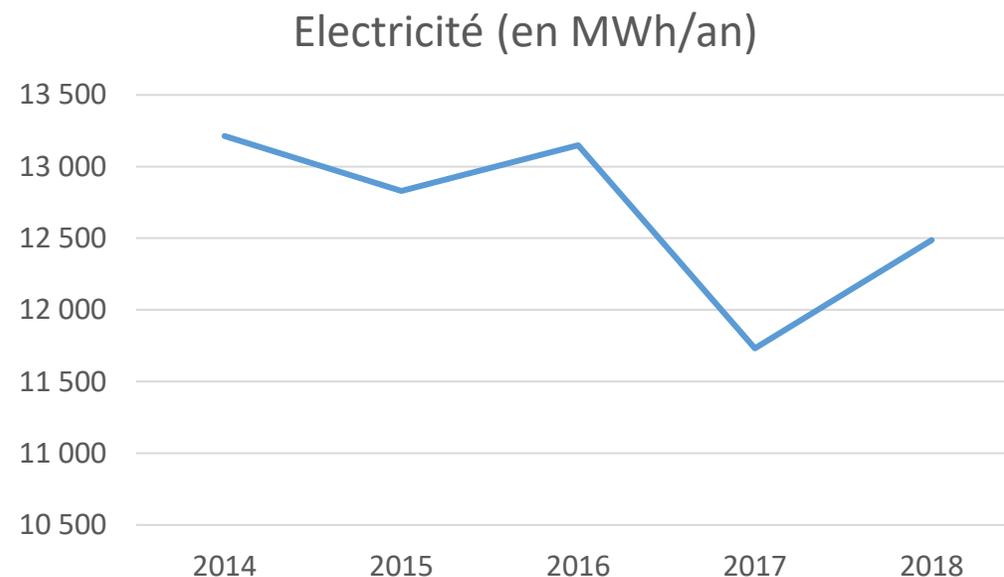
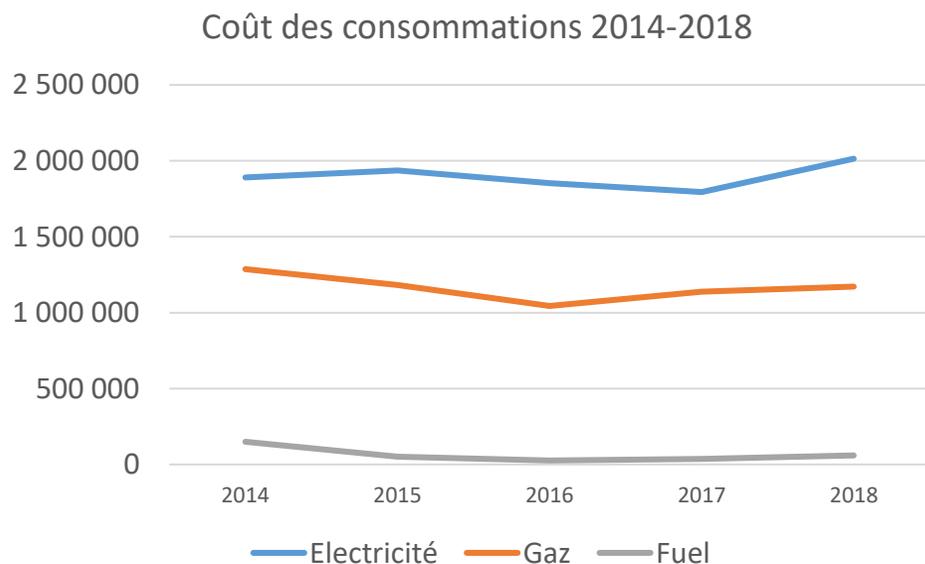
L'ensemble de ces travaux aura un impact conséquent sur les dépenses énergétiques de la Ville.



LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, LA PROTECTION DE L'ATMOSPHERE ET DE LA SANTE

La consommation des fluides

- Le graphe de consommation des bâtiments publics 2014-2018 montre une légère augmentation due aux véhicules électriques et des régularisations importantes de factures 2017.



LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, LA PROTECTION DE L'ATMOSPHERE ET DE LA SANTE



La transition énergétique

Liste des équipements photovoltaïques installés dans les bâtiments publics :

Groupe scolaire Saint-Jean : la vente totale de la production photovoltaïque est de 24168 kWh entre mars 2018 et mai 2019.

Piscine Stuart Mill : la vente totale de la production photovoltaïque est de 7107 kWh entre mars 2018 et mars 2019.

Gymnase Scheppler : le processus d'obligation d'achat d'électricité est en cours de finalisation.

En 2019/2020, la Ville va accroître sa part d'énergie renouvelable dans les bâtiments municipaux et sur l'espace public : Stade nautique, école Louis Gros, le lancement d'un appel à projets, une démarche en cours avec une association citoyenne pour l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures ou préaux (Ecoles Sainte-Catherine, Farfantello, Croisière, Neuf Peyres, Saint-Roch).

La réalisation d'études technique, juridique, et financière terminée en juin 2019 sur 26 bâtiments permet la définition d'un programme de travaux sur 2021-2026 : le bilan attendu est en gain énergétique de 38%, en gain CO2 de 48%, et gain financier de 37%.

LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, LA PROTECTION DE L'ATMOSPHERE ET DE LA SANTE

L'apaisement de l'espace public par l'Aménagement durable :

- **Eco quartier Joly Jean** : le projet a été labellisé le 8 décembre 2017 « étape 2 », les travaux débutant, l'opération peut être déclarée "Engagé dans la labellisation Eco Quartier".

La phase 2 est en cours à l'Est de la zone avec l'accueil d'un centre pédopsychiatrique de jour, bâtiment écoresponsable.

- Un autre quartier est en cours de réalisation, il s'agit du quartier **Bel Air** qui est conçu dans une démarche **Quartier Durable Méditerranéen (QDM)** :

- Les travaux de la phase 1 d'aménagement d'une école seront terminés pour la rentrée scolaire 2018/2019.
- La phase 2 a débuté le 23 avril 2018 par la pose de la première pierre (aménagement des extérieurs), ensuite environ 90 logements et 934 m² de locaux d'activités seront commercialisés d'ici 2020.

La lutte contre les îlots de chaleur :

- Parvis d'écoles : sécurisation des écoliers aux abords de l'école et lutte contre îlot de chaleur avec revêtement clair (Scheppler, Croisière, Henri Fabre)
- Revêtements des cours d'école : revêtement coloré clair pour lutter contre les îlots de chaleur et redonner de la clarté dans les cours d'école l'hiver (Olivades, Simone Veil)



LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, LA PROTECTION DE L'ATMOSPHERE ET DE LA SANTE



La modernisation de l'espace public par l'Aménagement durable :

Requalification des espaces publics dans les quartiers respectant les enjeux suivants :

- Apaiser les déplacements en favorisant et en sécurisant les modes doux
- Améliorer la qualité de l'espace public
- Réintégrer la notion de nature en ville et lutter contre les îlots de chaleur (revêtement clair, plantations d'arbres, de plantes résistantes au climat méditerranéen, aux maladies et aux ravageurs, paillage BRF), végétalisation de façades et végétalisation participative

Grâce à des aménagements de qualité sur les espaces publics : identification des entrées de rue, création d'espaces de convivialité, végétalisation des pieds de façade ouverts à la végétalisation participative.

Grâce à la hiérarchisation des voies à l'échelle d'un quartier : création de zone de rencontre dans les axes de desserte, favorisant les modes doux, ou aux abords de pôles générateurs de déplacement, mise en œuvre de Zone 30 sur des échelles territoriale cohérence et lisible.



Chemin St-Henry

Rue Vignau



LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, LA PROTECTION DE L'ATMOSPHERE ET DE LA SANTE



La modernisation de l'espace public par l'Aménagement durable :

Actions recensées en 2018/2019 dans les Faubourgs et le périurbain :

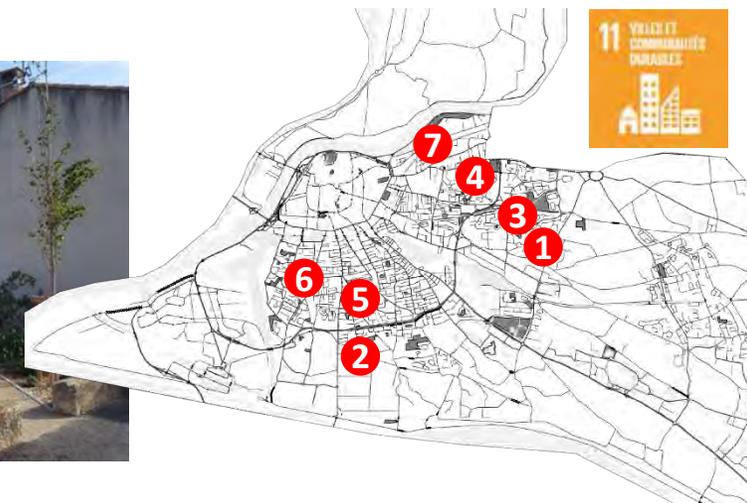
- 1 **Rues Vignau et Ambrogiani**, dans le cadre du projet « Mon quartier Autrement » identifiant le quartier Pont-des-Deux-Eaux comme un quartier exemplaire pour les déplacements doux
- 2 **Chemin Saint-Henry**
- 3 **Placette Marcel Pellenc**

En 2019/2020 :

- 4 Requalification du **chemin de Massillargues** dans le quartier Nord
- 5 Requalification de **l'av. du Moulin de notre Dame** dans le quartier Nord Rocade
- 6 Requalification de **l'av. Monclar** dans le quartier Ouest
- 7 Requalification du **chemin Bonaventure** dans le quartier Nord



Placette M. Pellenc



Chemin de Massillargues



LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, LA PROTECTION DE L'ATMOSPHERE ET DE LA SANTE



La modernisation de l'espace public par l'Aménagement durable :

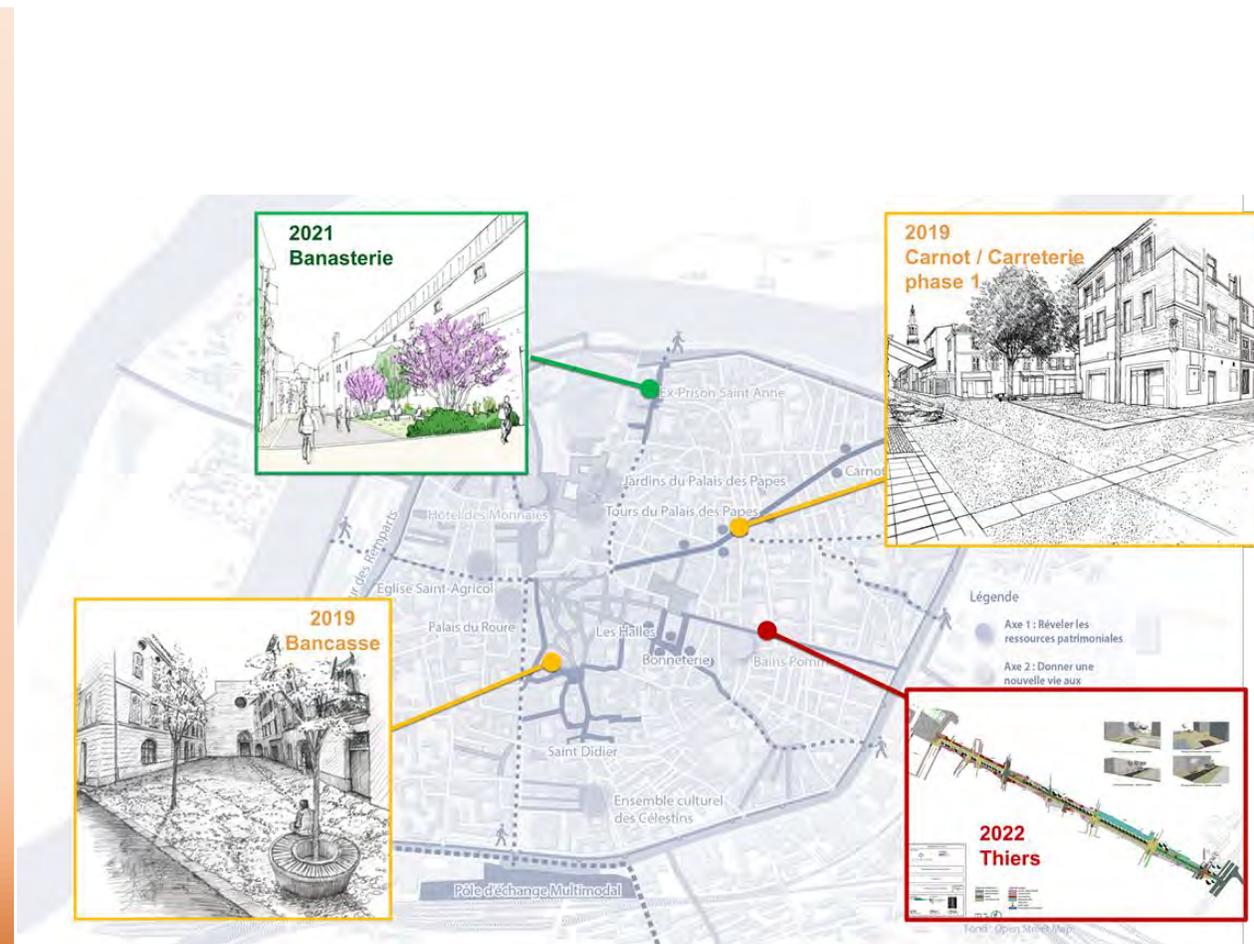
En 2018/2019, les principales réalisations d'aménagement sur certains quartiers en **intramuros** sont :

Après la place Saint-Didier en 2017, le quartier Bonneterie et secteur des Halles en 2018 avec arbres et arbustes et l'implantation d'une fontaine à boire. Tous ces secteurs sont dorénavant piétonnisés afin de redonner toute sa splendeur au patrimoine et améliorer le cadre de vie des habitants.

Courant 2019, ce sont la rue et place Carnot, la rue Bancasse et ses rues attenantes dans la continuité des aménagements sur la place Saint-Didier qui ont fait l'objet d'une réalisation et la rue Banasterie et les abords de la prison St-Anne qui ont fait l'objet d'un démarrage de travaux.

Les perspectives 2020 et suivantes :

- La poursuite des rues Carnot à Carreterie
- La poursuite des espaces publics de la rue Banasterie
- La rue Thiers



LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, LA PROTECTION DE L'ATMOSPHERE ET DE LA SANTE



La modernisation de l'espace public par l'Aménagement durable :

Les perspectives 2019/2020 sont :

- Projet de lancement d'un appel à projets d'installation de panneaux photovoltaïques dans le cadre d'une étude d'emplacements possibles (parking des Italiens, écoles, serres, etc.).
- Installation de **Bornes de Recharge de Véhicules Electriques**, dites bornes IRVE : Conventionnement avec l'opérateur privé E55C en novembre 2019 pour l'installation à partir de janvier 2020 d'un premier réseau de 28 bornes sur 19 sites, totalisant 56 points de charge.
- Aménagement de la gare centre en pôle d'échange multimodal avec requalification Voie verte boulevard Charles de Gaulle, étape réunion de concertation avec les habitants + projet végétalisation participative avec les enfants des écoles riveraines 2019-2022.
- Réaménagement du Jardin du Palais et du Jardin du Pape dans le cadre de la poursuite du projet de réaménagement des 3 jardins du Palais des Papes.
- Requalification des quartiers Sud Rocade et Saint-Chamand dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain 2017/2024.
- Requalification du parvis de la Gare Centre faisant la part belle aux piétons et aux vélos en créant un parc urbain en lieu et place du parking actuel.
- Etudes du Parc naturel urbain de la Confluence Rhône/Durance faisant suite aux propositions d'orientation urbaines et paysagères sur les quartiers sud d'Avignon produites en 2016/2017 dans le cadre de la démarche « ateliers des territoires » animée par l'Etat.
- Aménagement d'un cœur d'îlot apaisé et largement végétalisé au sein du quartier de la Barbière.

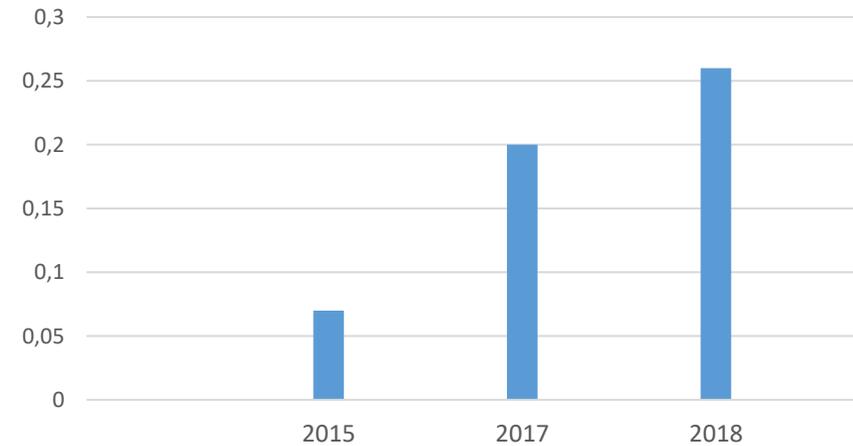
LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, LA PROTECTION DE L'ATMOSPHERE ET DE LA SANTE

La réduction des déplacements internes :

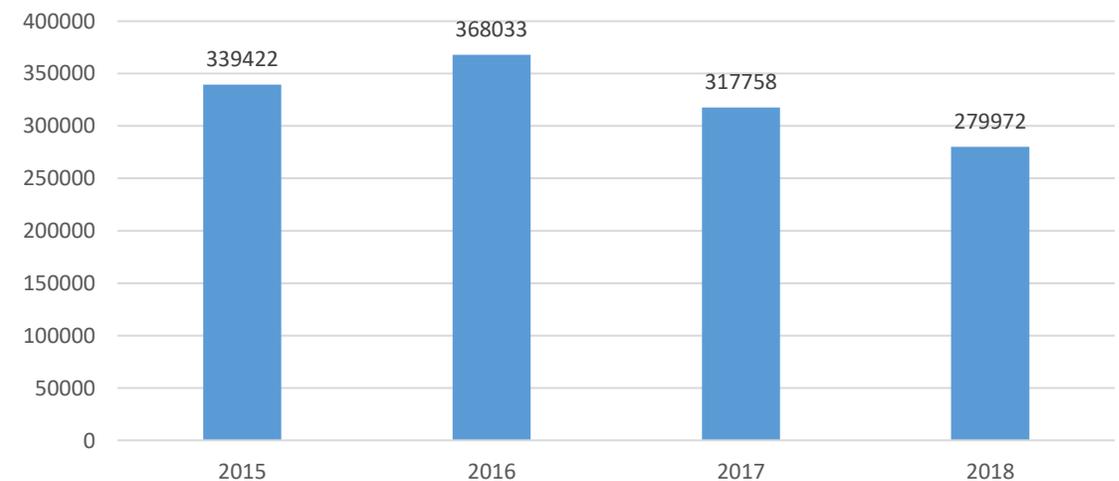
Les principales actions de la Ville :

- Sur un parc de 309 véhicules en 2018, 81 sont des véhicules propres (dont 50 électriques) soit 26,21% du parc. La Ville possède également un parc aujourd'hui de 31 vélos à assistance électrique.
- Pour le vidage de ses corbeilles, la Ville a fait l'acquisition de 2 triporteurs, engins propres (santé, qualité de l'air) et silencieux (ville apaisée). Gain de rendement : de 4 km par jour à pied à environ 20 km par jour en triporteur.
- La mutualisation de 2 services a permis l'optimisation de la distribution du courrier sur les sites de la Mairie pour regrouper le transport du courrier, des parapheurs et des petits colis.
- L'extension des pools véhicules aux vélos et création d'un pool de distribution automatique sur le site de la pépinière municipale est prévue fin 2019.

% véhicules propres



Carburants (en litres/an)



LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, LA PROTECTION DE L'ATMOSPHERE ET DE LA SANTE

La Mobilité durable et la mise en œuvre du Plan Modes Doux :

Depuis 2015 et le démarrage de la phase 1 des Chemins des Canaux, la Ville a établi un « **Plan de Développement des Modes de Déplacements doux et actifs** » adopté en 2016 et dont l'une des priorités consistait à sécuriser les usages « vélo, piétons » liés aux déplacements utilitaires. Ce plan comporte 151 actions dont 82 à destination des piétons, 57 à destination des vélos et 12 sont transverses. **Outre le fait de favoriser les déplacements doux, ces voies vertes permettent d'améliorer la trame verte de la Ville qui sont associées à un éclairage nocturne en faveur de la biodiversité.**

A fin 2019, 80,7% des actions sont réalisées ou en passe de l'être dans les délais, 15,3% sont engagées mais avec un retard et 4 % des actions restent à engager (tableau détaillé en annexe).

Pour rappel, à fin 2018, 72% des actions étaient réalisées ou en passe de l'être, 22% engagées avec du retard et 6 % des actions restaient à engager.



**Pour une ville plus apaisée,
plus humaine et plus attractive**

Plan pour le développement sur Avignon
des modes de déplacements doux / actifs



2016 / 2020

AVIGNON

avignon.fr

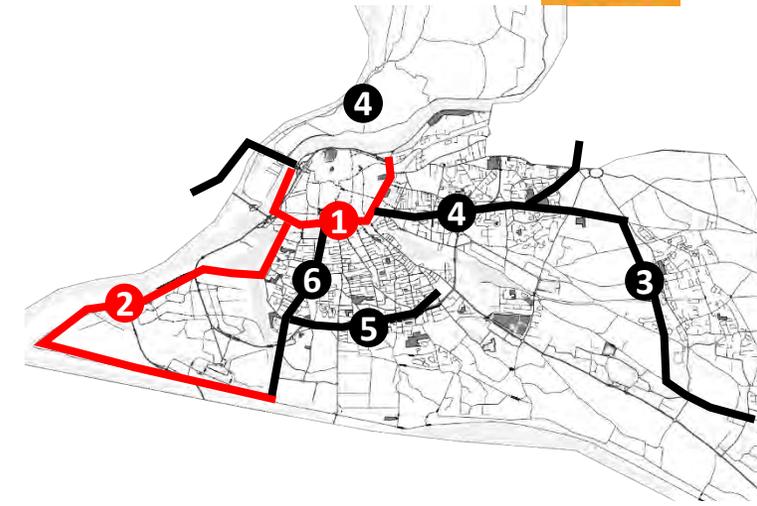
LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, LA PROTECTION DE L'ATMOSPHERE ET DE LA SANTE



Mobilité Durable et Grands axes de déplacements cyclables et piétons

Les voies vertes :

- 1** La Voie verte du **Tour des Remparts** : mise en œuvre à partir de 2017, elle permet de redonner la possibilité de cheminer et d'admirer ce monument historique qui était caché par les parkings jusqu'à présent :
 - A fin 2019, 3,3 km de voies douces sont fonctionnelles.
 - Section portes St-Michel à Magnanen : mise en œuvre fin 2018
 - Porte Magnanen : 2020
 - Porte Limbert : 2020
 - Porte Thiers : 2020
- 2** La Voie verte **Oulle-Confluence/Val de Durance** : Cet itinéraire relie le Rhône à la Durance via deux tracés : un tracé et le canal de Rohegude reliant, depuis le centre ville, la voie verte Confluence : Démarrage des travaux tronçon Sud (au niveau de la voie TGV jusqu'à la pointe de la confluence) fin 2019 ; Sécurisation du chemin de Rohegude en décembre 2019 ; Démarrage des travaux tronçon Nord des allées de l'Oulle fin 2020



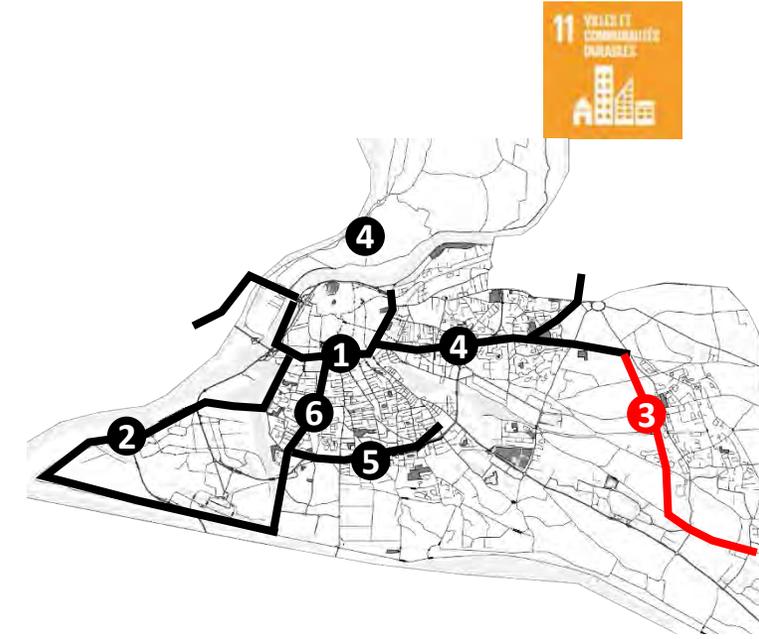
LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, LA PROTECTION DE L'ATMOSPHERE ET DE LA SANTE

Mobilité Durable et Grands axes de déplacements cyclables et piétons

Les voies vertes :

③ La phase 2 du **Chemin des canaux** « **Chemin de la Sacristie - Parc des Expositions** » :

- Aménagement du **carrefour de l'avenue des Aulnes avec le chemin de la Verdière**, mis en œuvre en juin 2019 : sécurisation de la traversée des modes actifs en prolongement du chemin des Canaux
- Réaménagement du chemin de Bel Air en 2019 avec perméabilisation supplémentaire du sol de 900 m²
- Enquête publique au 2^{ème} sem 2020, Démarrage des travaux fin 2020 jusqu'à fin 2021, du chemin des Férons à l'entrée du Parc des Expos, de Sainte-Catherine à l'entrée du chemin de Perce neige, une partie dans le centre et vers le cimetière de Montfavet.

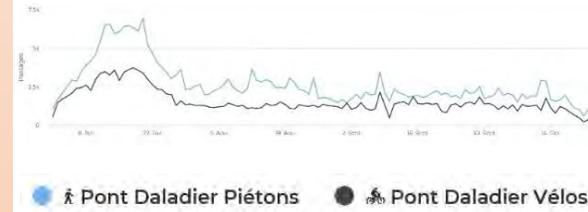
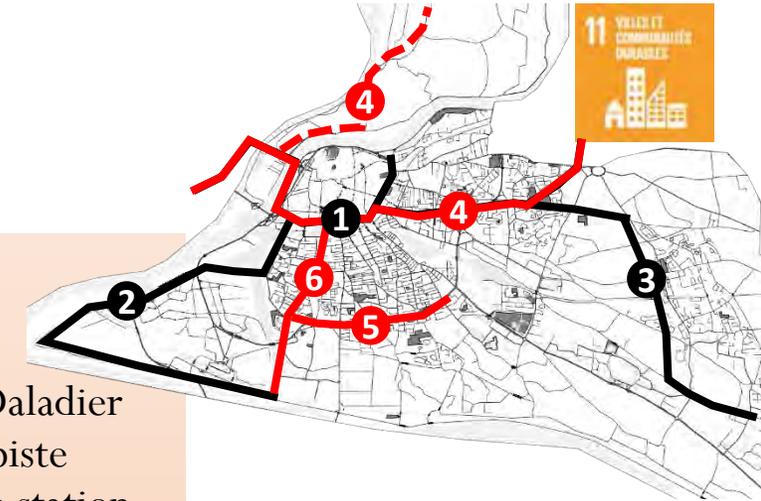


LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, LA PROTECTION DE L'ATMOSPHERE ET DE LA SANTE

Mobilité Durable et Grands axes de déplacements cyclables et piétons

Les voies vertes :

- 4** **Poursuite de la Viarhona** : suite à l'aménagement de la **piste cyclable** sur le pont Daladier (partage piétons/cycles/bus/voiture) en 2016 , les travaux de 2018 ont prolongé cette piste jusqu'à Villeneuve lez Avignon, via le pont du Royaume et ont permis l'installation d'une station de réparations de vélo.
 - Entre juillet et novembre, un **compteur vélo** installé sur le pont Daladier affiche déjà 184000 vélos et 317000 piétons au 31 octobre
 - Le marquage au sol du logo Viarhona signe l'identité de la voie cyclable des ponts Daladier et du Royaume
 - De même, dans l'attente de l'itinéraire définitif qui arrivera sur l'île de la Barthelasse par le barrage de Roquemaure, la boucle locale de la Barthelasse est aménagée fin 2019
- 5** D'ici fin 2020 seront mises en œuvre les premières sections de la **voie verte de la contre-allée Nord de la Rocade**, qui va acter la transformation de la Rocade Charles de Gaulle en boulevard urbain, enjeu incontournable du renouvellement urbain des quartiers Sud (NPNRU).
- 6** D'ici fin 2020, dans le cadre de l'apaisement de **l'avenue Monclar**, une **piste cyclable** bidirectionnelle connectera les Remparts à la Rocade et au-delà, à la véloroute du Val-de-Durance.

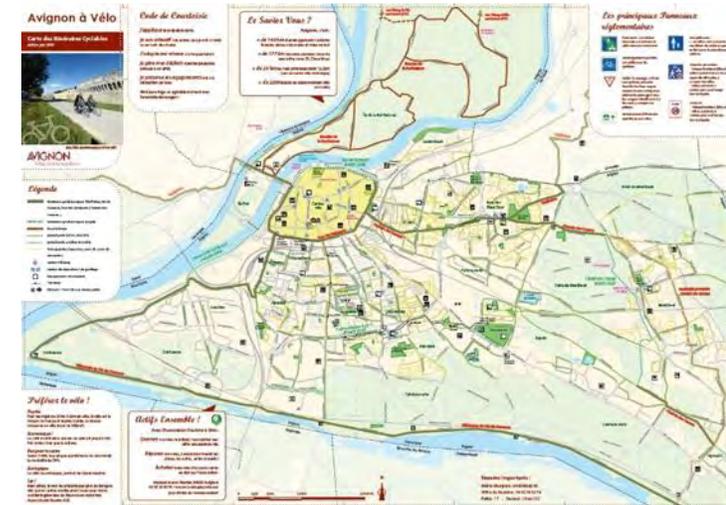


LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, LA PROTECTION DE L'ATMOSPHERE ET DE LA SANTE



La prise en compte des piétons et des cyclistes dans la Mobilité durable :

- **Innovation** : les passages piétons étant proscrits en zone de rencontre, le marquage au sol devant l'école de la Bouquerie en centre-ville permet un passage ludique permettant de suggérer aux automobilistes de ralentir.
- **Communication** : un plan grand public des aménagements cyclables de la ville a été élaboré en juin 2019
- **Cédez le passage** : suite au travail entamé avec les associations, une dizaine de cédez le passage cycliste aux feux ont été installés et 20 autres sont en étude.
- **Ajout d'Arceaux vélos** et de **Bornes réparation/gonflage**
- Implantation de deux **garages à vélos sécurisés de 40 emplacements** chacun à St-Lazare et sur la Rocade Sud-Grand Cyprès : ce projet expérimental issu du budget participatif sera mis en service début 2020, pour répondre à la demande des habitants d'avoir du stationnement sécurisé sur certains quartiers où l'habitat en est traditionnellement dépourvu, et permettra de conforter l'usage avant sa multiplication sur le territoire. Ces garages auront chacun 4 emplacements avec rechargement de VAE ainsi que le matériel de réparation nécessaire.



Plan grand public des aménagements cyclables

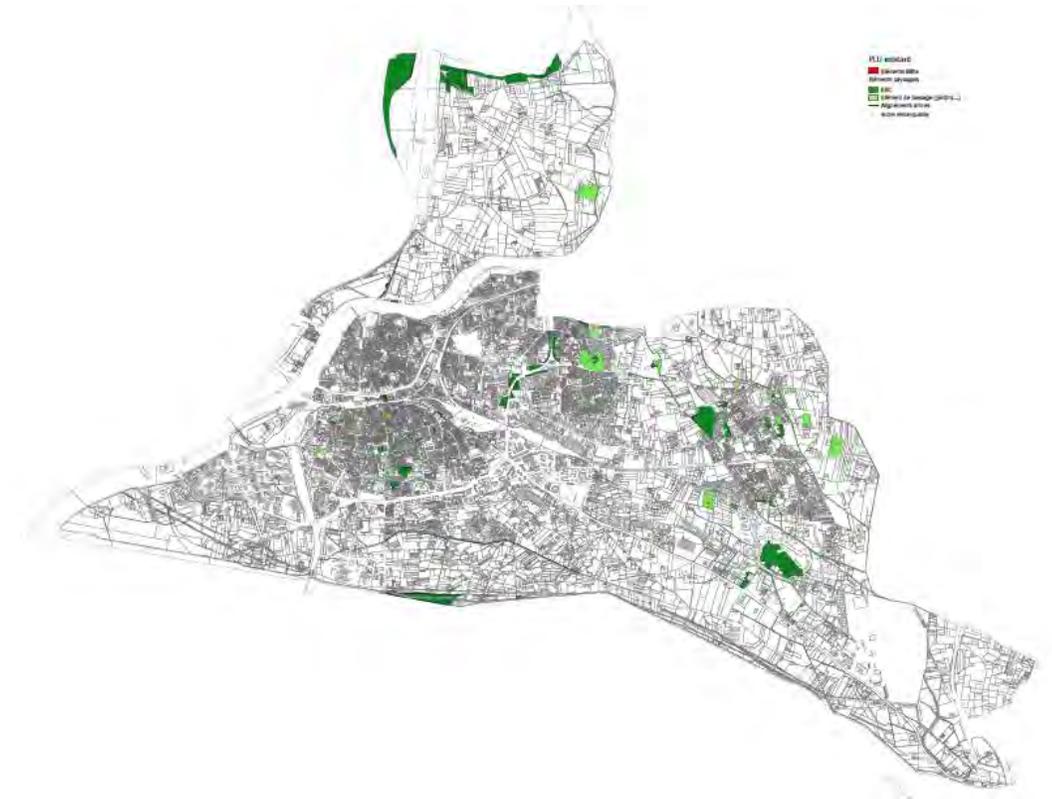
LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, LA PROTECTION DE L'ATMOSPHERE ET DE LA SANTE

La révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) :

Le PLU concerne l'extra-muros de la Ville d'Avignon. Il est en révision actuellement. Le projet prévoit

- le retour des haies pour l'amélioration de la trame verte, de la biodiversité et du paysage (brise-vent), des zones agricoles et naturelles préservées et même un retour de zones en zone agricole, la création de 3 zones d'agriculture protégée et le zonage des parcs urbains en zone urbaine verte.
- une liste de végétaux conseillés pour les toitures végétalisées favorisant la flore vasculaire du Vaucluse et privilégiant des essences rustiques, résistantes au vent et à la sécheresse.
- Le projet insistera également sur la réduction de l'utilisation de l'eau, la recherche d'îlot de fraîcheur, un coefficient de biotope par surface
- Le PLU actuel protège 3 arbres remarquables ; le futur PLU protégera environ 17 arbres remarquables.

Patrimoine bâti et paysager PLU actuel



III- LA PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, LA PROTECTION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES



LA PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, LA PROTECTION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES



La loi d'août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages a pour ambition de donner un nouvel élan à la préservation et à la valorisation de nos richesses naturelles en conférant force de loi au choix de ce nouveau modèle de développement, de société et de civilisation.

La Ville continue de mettre en place des pratiques plus respectueuses de l'environnement :

- Le Centre Horticole municipal a créé un jardin pédagogique. Il est créé, entre autres, un potager monoculture de 4000m² (production de courges musquées de Provence et potimarrons qui seront plantés puis ramassés par les enfants, puis utilisés par la restauration scolaire, sans aucun pesticide avec un objectif 2019 de 800 kilos, un exemple de circuit court 100% local), la création d'un verger d'une trentaine d'oliviers récupérés d'arrachage sur le chantier du Tram (olives qui seront ramassées encore par les enfants puis transformées en huile, l'objectif est de 50L cette année) et d'arbres fruitiers, d'une volière, d'un hôtel à insectes, une zone pique-nique dont le mobilier est fabriqué à partir du recyclage de 503 kg de bouchons de liège. L'inauguration a eu lieu en mars 2019. Les visites des scolaires ont démarré dès le mois d'avril 2019.
- Les choix des matériels, des plantes endémiques et économes en eau, des pratiques (tonte, taille) et d'économie circulaire (broyat) participent à la préservation des milieux et des ressources.
- La superficie désimperméabilisée depuis 2010 est la suivante : Abords remparts = 7000 m², Plaine de jeux des sports = 2000 m², Parc Abbaye Saint-Ruf = 2000 m² Soit = 11 000 m².

Aujourd'hui les jardiniers des serres municipales bouturent 90% de plantes vertes et 50% de fleurs



LA PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, LA PROTECTION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

- Le site de collecte des déchets verts municipaux de la Souvine depuis 2017 permet de réduire nos apports DIB (Déchet Industriel Banal) en déchetterie intercommunale en mutualisant les caissons et évite les 900 rotations annuelles de camions de la Ville. Une partie de ces déchets est valorisée par broyage et réutilisés sur nos espaces verts, l'autre partie est valorisée en déchetterie via un marché public (compostage).

Le gain financier prévisionnel pour la Ville par rapport à 2017 est égal à 9 177 € TTC.

Les prévisions pour l'année 2019 augmentent suite à la mise en œuvre du tri sur le quai à déchets municipal qui a engendré le transfert de végétaux sur le site de la Souvine.

RECAPITULATIF MISE EN DECHARGE DECHETS VERTS 2015 A 2018- PREVISIONNEL 2019

Année	Mise en décharge Marché Déchets Verts	Mise en décharge végétaux Déchetterie Grand Avignon	Coût
2015	150 tonnes	1364 M3	41 574 € ttc
2016	168 Tonnes	1467 M3	45 043 € ttc
2017	238 Tonnes	642 M3	27 804 € ttc
2018	346 tonnes	60 M3	18 627 € ttc
Prévisionnel 2019	480 Tonnes	50 M3	25 010 € ttc

LA PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, LA PROTECTION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

Plusieurs Parcs Urbains sont requalifiés ou créés sur le territoire respectant les enjeux suivants :

- Requalification du paysage des territoires
- Lutte contre les ilots de chaleur
- Mixité fonctionnelle et sociale
- L'aménagement de la **plaine des Sports** en parc public destiné à la pratique des sports loisirs, sorties en famille, dans le cadre du NPNRU, avec plus de 200 arbres et arbustes plantés, de 7 hectares, véritable poumon vert au cœur du quartier Saint-Chamand, est un exemple de végétalisation de la Ville.
- Amélioration de la Biodiversité avec, selon le projet, la plantation d'arbres et arbustes endémiques, la création d'hôtel à insectes et à chauve-souris, installation de fontaine à boire : **parc Abbaye de St-Ruf, parc du Pré du Curé, square Milleclub, rond point Amandier / Sacristie**



LA PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, LA PROTECTION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES



- Dans le cadre de TEPCV, la Ville a réalisé un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) :

Les volets 1 (Synthèse des connaissances sur le patrimoine naturel) et 2 (Prospections naturalistes complémentaires) terminés, le volet 3 concernait la Sensibilisation et la Médiation avec la production de 5 fiches itinéraires découvertes au premier trimestre 2019, soit 5 balades pour découvrir la richesse de notre Biodiversité communale à pied ou à vélo. Ces cinq parcours offrent : un trait d'union végétal allant de la capricieuse Durance aux prairies de Monfavet en passant par le mur végétal des Halles et le refuge naturel du Rocher des Doms.

- L'installation de 6 ruches sur le toit de la tour Saint Laurent du Palais des Papes est un projet porté par Avignon Tourisme: ce projet est inscrit dans le programme de biodiversité de la Ville. L'objectif est de 100 kg de miel à l'automne 2019.

- Les projets Ville 2019/2020 :

Comme le recours à l'éco-pâturage, un appel à projet européen avec l'INRA pour redynamiser et valoriser l'agriculture locale, un projet de charte de l'arbre, la formation des jardiniers sur la connaissance et l'utilisation des végétaux économes en eau, l'objectif de 80% de matériel électro-portatif à l'horizon 2022, l'installation de ruches.



LA PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, LA PROTECTION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES



• Jardins partagés :

La Ville développe depuis 2013 une politique de mise à disposition de parcelles pour le jardinage partagé dans les quartiers avec un habitat vertical. Cela permet aussi de développer des activités pédagogiques vers les écoles et les structures sociales.

En 2019 les jardins partagés représentent 24132 m² de terre en culture, un ensemble de 11 jardins pour 282 jardiniers. Entre autres projets, il faut noter :

- La réalisation d'un jardin pédagogique citoyen en juin 2019, situé au jardin Sainte-Claire en intra-muros, en collaboration avec le collège Vernet, puisant son inspiration dans le mouvement britannique « Les Incroyables Comestibles » d'autosuffisance alimentaire locale, saine, durable et engagée : ce jardin citoyen accueille aussi bien des fruits et légumes que des fleurs comestibles.
- Celle d'un jardin partagé de 250 m² dans le parc Colette, un projet issu du budget participatif avec le collège Mistral et la volonté de l'association YAPUCA.
- En cours de finalisation, la création d'un jardin potager partagé, de 1800 m², situé sur un terrain appartenant à la société Haribo en collaboration avec le Centre Social et Culturel de l'Espelido.
- et, dans le cadre du budget participatif 2018, avec l'association « les femmes solidaires », la réalisation du jardin « Au bonheur des sens », de 120 m², situé chemin des canaux, place Michel Goutier, terrain appartenant à Grand Delta Habitat,
- et enfin, la création d'un jardin pédagogique en permaculture de l'école de l'Amandier.



Jardin Sainte-Claire



LA PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, LA PROTECTION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES



- Végétalisation participative :

La ville d'AVIGNON, à travers l'opération « Avignon, Végétalisons ensemble nos Espaces Publics » (délibération du 30 septembre 2015), souhaite associer concrètement la population à ce projet de mise en valeur du cadre de vie quotidien dans l'ensemble des quartiers de la ville, en offrant ainsi aux habitants la possibilité de planter devant chez eux avec l'appui technique et l'autorisation écrite de la commune.

Les réalisations de fosses de végétalisation sont de l'ordre d'une douzaine en 2018/2019 : rue Bancasse, rue Figuière, rue des Etudes ainsi que Bonneterie et du Roi René...

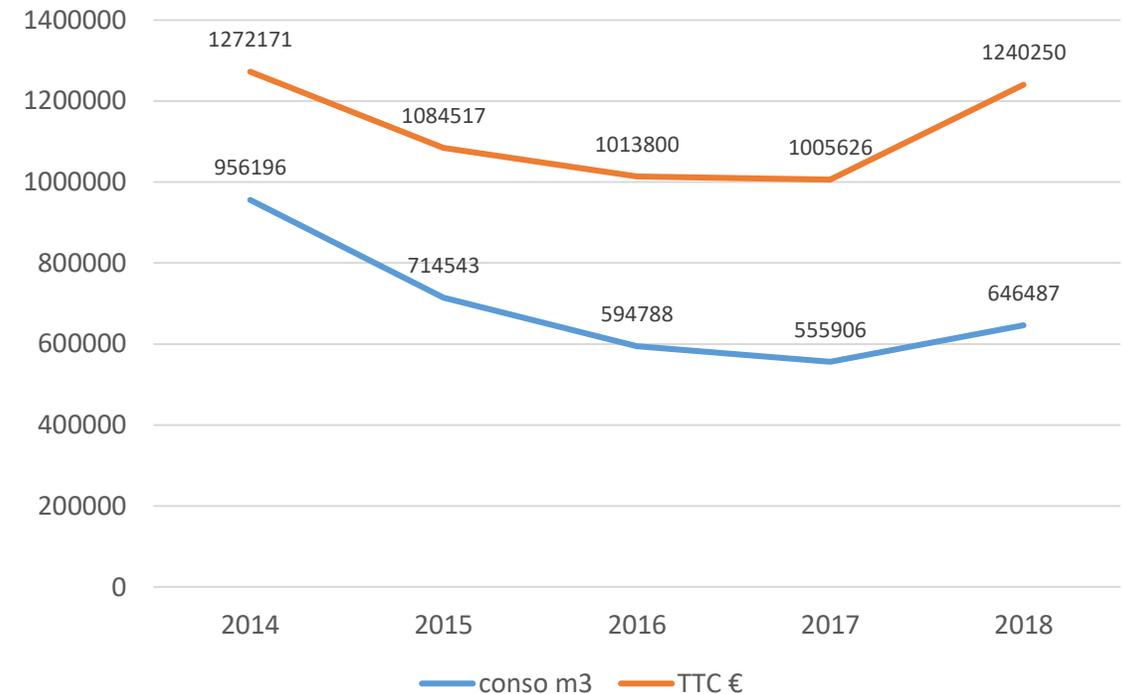


LA PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, LA PROTECTION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

Depuis 5 ans, un programme de réduction des consommations d'eau de la Ville a été mis en œuvre :

- Des actions de rationalisation des compteurs d'eau, la mise en circuit fermé de ses fontaines, la recherche de fuites ont permis de réduire ses consommations d'eau (depuis 2015, 36% d'économies) ainsi que des actions sur les espaces verts.
- En 2019, l'utilisation d'eau brute (forage) pour les laveuses du service Propreté sur l'aire Saint-Bénézet est en cours de test.
- La fin du contrat avec Veolia est responsable de l'augmentation 2018 qui sera lissée en 2019.

Evolution des Consommations d'eau



IV- L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE MOBILITÉS DOUCES
BIODIVERSITÉ Environnement DÉVELOPPEMENT DURABLE RÉSILIENCE
économie circulaire RÉSILIENCE résilience ville apaisée adaptabilité
résilience QUALITÉ DE L'AIR Environnement MOBILITÉS DOUCES
changement climatique
Environnement gaz à effet de serre adaptabilité BIODIVERSITÉ
changement climatique ville apaisée résilience écosystèmes
développement durable
VILLE APAISÉE ENVIRONNEMENT adaptabilité
BIODIVERSITÉ mobilités douces ville apaisée
VILLE APAISÉE Environnement économie circulaire
qualité de l'air gaz à effet de serre ville apaisée
biodiversité adaptabilité résilience
ville apaisée BIODIVERSITÉ résilience
ADAPTABILITÉ ADAPTABILITÉ VILLE APAISÉE
développement durable ÉCOSYSTÈMES adaptabilité
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
ENVIRONNEMENT ÉCONOMIE CIRCULAIRE Environnement
ENVIRONNEMENT MOBILITÉS DOUCES ÉCOSYSTÈMES

L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS

"Les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. Ils ont droit à une vie saine et productive en harmonie avec la nature" (article 1 de la déclaration de Rio de 1992).

Les collectivités et tout particulièrement les communes ont un rôle particulièrement important à jouer dans la poursuite de cette finalité. Elles sont au plus près des habitants et peuvent répondre à nombre de leurs aspirations, au-delà de la satisfaction de leurs besoins essentiels et doivent favoriser l'accès à l'éducation, aux soins, à la culture, aux sports, aux loisirs.

- **Défi 1 : La Valorisation de la Ville**

L'enjeu est de se réapproprier la Ville comme axe de développement et y déployer des activités et des services au profit des habitants, des personnes travaillant à Avignon ou des visiteurs. La reconquête des places et le NPRU font partie des leviers d'action majeurs de ce défi.

- **Défi 2 : L'égalité d'accès aux loisirs**

La priorité est de diffuser l'offre d'activités culturelles, de sports et de loisirs, pour que l'ensemble des Avignonnais en bénéficie.

- **Défi 3 : Le bien-être pour tous**

Niveau de vie, autonomie, équité, santé, cohésion sociale, qualité de l'environnement, de multiples facteurs interviennent dans le bien-être. Au travers de la convivialité de ses espaces publics, de l'accès à ses équipements sportifs et culturels ou bien en luttant contre l'insalubrité des logements, la Ville y contribue.

- **Défi 4 : La propreté en ville**

L'objectif est à la fois d'améliorer les pratiques en matière d'aménagement urbain, de nettoyage des espaces publics en lien avec le Grand Avignon en charge de la collecte et de l'élimination des déchets ménagers mais également en matière de sensibilisation de chacun au tri des déchets et au respect de l'espace public comme lieu de vie commun.

- **Défi 5 : La démocratie participative**

Il est nécessaire de développer de nouveaux services afin d'afficher ses ambitions de démocratie participative.

L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS

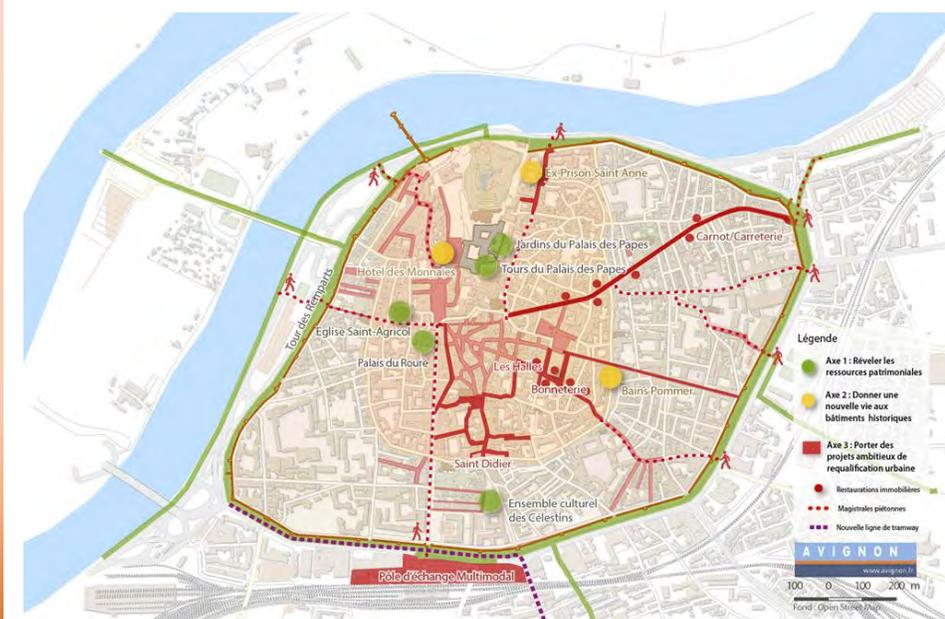


Défi 1 : La valorisation de la Ville

Outre toutes les requalifications répondant à l'enjeu d'aménagement durable des actions d'apaisement par la modification de la réglementation sur la circulation viennent accompagner les projets.

- « Un nouveau sens au cœur de Ville » :
 - Apaisement du centre-ville et nouveau plan de circulation : Le nouveau plan de circulation du centre ville mis en œuvre le 5 août 2019 a permis de réduire le trafic de transit de 27%, conformément aux prévisions. Il s'est accompagné d'une extension importante de l'aire piétonne et de la gestion maîtrisée de cet espace avec un centre de service dédié (accès livraison, résidents...)
 - Politique de stationnement sur le territoire avec le passage en maîtrise communale de 3 parkings en ouvrage
 - Et demain, par l'expérimentation de véhicules électriques de livraison, une gestion de logistique urbaine, une zone à trafic limité...
- Apaisement ceinture verte par la limitation de la circulation de transit, par expérimentation fermeture rues par une démarche concertée et passage en zone 30

UN NOUVEAU SENS
AU CŒUR DE VILLE



L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS



• Défi 2 : L'égalité d'accès aux loisirs

- Pass culture : en mars 2019, l'anniversaire des 2 ans du Pass culture pour les jeunes Avignonnais jusqu'à 26 ans s'est concrétisé par une visite de la Collection Lambert et deux concerts gratuits.
- Suite à la mise en place de la Gratuité des musées en 2018, la Ville a organisé le RALLYE DES MUSEES sur 2 jours : au cours d'une promenade dans leur ville, les jeunes générations, accompagnées de leurs parents et d'une médiatrice culturelle, ont pu redécouvrir autrement leur patrimoine dans quatre musées municipaux : Calvet, Lapidaire, Requier et Palais du Roure. L'accès fut libre dans l'objectif de protéger et préserver la culture et le patrimoine pour pouvoir le diffuser de génération en génération.
- Du 6 au 9 juin 2019 ont eu lieu les « Rendez -Vous aux jardins » et le cinquième Forum Avignon Ville Nature, qui ont eu pour thème « Les animaux au jardin ».

PASS CULTURE AVIGNON

**SAMEDI 16 MARS 2019
DEUXIÈME ANNIVERSAIRE
DU PASS CULTURE**

**11H VISITE SPÉCIALE
PASS CULTURE
À LA COLLECTION LAMBERT**
Gratuit Pass culture/ 8 euros accompagnant

BAB
et l'Orchestre
des Chats Caribous

**15H CONCERT GRATUIT
BAB ET LES CHATS CARIBOUS
SALLE BENOIT XII**
12 rue des Teinturiers

**20H CONCERT GRATUIT
DU COLLECTIF BOB LUNET
SALLE BENOIT XII**
12 rue des Teinturiers

AVIGNON
Ville d'exception
Programme complet sur avignon.fr

L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS



- Défi 2 : L'égalité d'accès aux loisirs

- En avril 2019, le musée Requien a proposé une visite-découverte en langue des signes française, en continuité à la volonté d'Avignon Musées d'améliorer l'accueil des personnes en situation de handicap. En effet, en 2017, des travaux de reprise des espaces de circulation ont été entrepris pour les personnes à mobilité réduite afin de redéfinir l'accès du musée Calvet et d'améliorer ainsi le circuit de visite. De même, les musées d'Avignon proposent de nouveaux rendez-vous dans un souci de mixité des visiteurs tout en respectant les besoins de chacun : des parcours pour les malvoyants, non-voyants et voyants, et des visites pour les personnes pratiquant la LSF.
- La Ville a également soutenu d'un point technique et logistique l'installation de l'exposition Big Torrent sur le Berges de la Barthelasse du 4 au 17 Juillet 2019. Cette exposition ouvre un nouvel espace de connexion entre le fleuve et les habitants. Plusieurs artistes de la création contemporaine européenne sont invités à imaginer une lecture renouvelée du fleuve. Les oeuvres plastiques et des expériences en réalité virtuelle déploient des scénarios environnementaux, des performances sonores ou en réalité augmentée nous projettent vers des futurs possibles. BigTorrent engage les visiteurs vers une expérience initiatique et artistique du fleuve.



L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS



Défi 3 : Le bien-être pour tous

- Le C.A.S.A. en partenariat avec la Ville d'Avignon a organisé les « 10 km d'Avignon » en septembre 2018 et contribue aux actions de développement durable du territoire en offrant à l'arrivée des gobelets réutilisables et en reversant un euro par inscription au Secours Populaire et, en mai 2019, un premier trail urbain nocturne « La nocturne des Papes » respectueux de l'environnement et solidaire.
- Pour son évènement le « Tour des Remparts 2019 », la demande de la labellisation d'éco-évènement est en cours.
- La Ville soutient l'évènement européen « Fête des fruits et légumes frais » organisé par le groupe Interfel le 19 juin 2019 qui a pour vocation de sensibiliser pour consommer bon et bien pour notre santé et notre planète
- Un second distributeur de produits fermiers sur le parking des Italiens a été installé en 2019 avec le concours d'En Direct de nos fermes et la Chambre d'agriculture.



L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS

Défi 4 : La propreté en ville

Eco-Festival : A l'occasion du Festival international de théâtre d'Avignon 2018, la commune a co-écrit et co-signé, le 5 juillet 2018, une Charte d'éco-festival avec le Grand Avignon, le Festival In et Avignon festival et Cie. La Charte constitue un support d'engagement et la mobilisation de moyens adaptés (humains, techniques et financiers) des partenaires sur les objectifs à atteindre en 3 ans. La charte comporte 7 engagements et un plan pluriannuels qui se décline en 45 actions.

A l'occasion de la 73^e édition du Festival international de théâtre d'Avignon 2019, la commune a co-écrit et co-signé, une annexe à la charte Eco-festival le 3 juillet 2019, avec un cinquième nouveau partenaire : l'association des Commerçants et des Artisans d'Avignon (1500 adhérents).

Indicateur : 195 m³ d'affiches Festival Off recyclées, 150 corbeilles double-flux installées

Et toujours pendant la période du Festival de Théâtre, les poubelles de tri avec utilisation de nudge* (panneau de basket) et des cendriers sur mât.



L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS



■ Défi 4 : La propreté en ville

- Fin 2019, on compte 110 corbeilles dotées d'écrase-cigarettes, ce qui permet de réduire ce type de déchets au sol.
- Une Brigade de Protection de l'Environnement de 8 personnes permet notamment un affichage régulé pendant le Festival. Elle va être équipée de vélos électriques afin de pouvoir parcourir un plus grand secteur en intra-muros, sur une vacation.
- La mise en place de 2 nouvelles toilettes automatisées, gratuites et accessibles aux handicapés au parc Chico Mendes et sur la Plaine des sports (soit 8 au total sur le territoire) et le projet d'équiper le parking de l'île Piot permettent de réduire les nuisances.
- La Ville a réalisé un film pédagogique d'animation à l'attention des écoliers avignonnais : les gestes éco-citoyens expliqués aux enfants parce que l'éducation et la sensibilisation aux bons gestes doivent s'acquérir au plus tôt, les écoliers avignonnais y retrouvent leur mascotte, le suricate (cantine, périscolaire, conseil municipal des enfants, ...) et les personnages principaux de l'histoire, Suri & Cate qui, dans les rues d'Avignon suivent un papier de bonbon et son propriétaire. En 2019, ce film a été diffusé dans 8 écoles primaires, ce qui représente 40 classes.

INDICATEURS
+ DE 300 PV de
dépôt de déchets
non réglementaire



L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS



Défi 4 : La propreté en ville

- Conteneurs enterrés : Depuis 2014, la collectivité a mis en place des conteneurs enterrés de tri sélectif afin de désengorger l'espace public, de densifier des points d'apport et de sensibiliser à l'action du tri, en partenariat avec le Grand Avignon, TECELYS, CITADIS, les bailleurs sociaux, certains aménageurs.
A ce jour, 121 sites ont été équipés, dont 20 ascenseurs à bacs, 371 conteneurs enterrés ont été installés.
En 2018, 32 sites ont été équipés, 105 colonnes de tri ont été installées.
En perspective, 36 sites supplémentaires sont à l'étude pour l'année 2019.
- En 2018, suite à une nouvelle organisation de mutualisation entre La Ville et le Grand-Avignon, le nombre de signalements de dépôts sauvages a augmenté de 420%, montrant l'efficacité du dispositif. La Ville intervient notamment auprès de propriétaires de parcelles privées lorsque les dépôts génèrent des problèmes de sécurité, de salubrité ou de nuisances olfactives. Nombre de **dossiers** traités en 2018 : 13
- Propreté et citoyenneté : 2 événements World CleanUp Day ont eu lieu le 21 septembre 2019 à Avignon avec l'association Acacia et l'association Avignon Ecologique et Solidaire et les Directions Propreté et Développement durable de la Ville, plus de 150 citoyens ont participé et 600 kg de déchets ont été ramassés.
- Dans les projets 2019/2020, on note la mise en place du tri sélectif sur le quai de transfert des déchets de la Ville.

L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS



Défi 5 : La démocratie participative

Dans le cadre du **projet « Diffuse ta science »**, des étudiants de l'ESPE ont élaboré deux séances d'apprentissage pour la classe de CM2 de l'école Jean-Henri Fabre. Une intervention de la Direction de projet Développement durable de la Ville d'Avignon a eu lieu mars 2019. Ce travail a permis de sensibiliser les élèves au développement durable et aux éco-quartiers dans le but qu'ils s'approprient leur environnement et qu'ils en comprennent les enjeux.

Dans le cadre de l'installation d'un nouveau **Conseil municipal des enfants** 2018/2019, un budget d'environ 65000 € est alloué par la Ville chaque année. Par exemple :

- Mise en place en novembre 2018 d'un parcours découverte faune flore au sein du parc du Clos de la Murette pour une sensibilisation ludique à la nature.
- Projet autour des petites bêtes, amies du jardin et du composteur installé dans le jardin de l'école Jean-Henri Fabre.



L'ÉPANOUISSMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS

Défi 5 : La démocratie participative

- C'est aussi le tirage au sort de 137 nouveaux **Conseillers de Quartier** en juillet 2018 (environ 18 par quartier, dont la parité), qui est une instance consultative ayant compétence d'avis, de propositions et d'initiatives sur tous les aspects intéressant directement la vie des quartiers : définition d'un programme annuel de fêtes et animations, dénomination de voirie, propositions de nudge, choix d'un emplacement sur des projets du budget participatif, les services et commerces dans le cadre du NPNRU, projet dépôt de pains, état des lieux de la voirie...
- 150 associations sont volontaires pour participer au **Conseil de la Vie Associative**. Il s'agit d'une instance de démocratie participative, qui est issue d'une déclinaison pour la mise en œuvre de la charte de la vie associative. C'est ainsi que cette année a eu lieu le 1er petit déjeuner associatif.

Le **forum des associations** 2018, mis en œuvre chaque année à la rentrée de septembre, a vu une évolution en voie vers une écologie plus responsable et éco-durable. En effet, la campagne d'affichage et notamment celle du tractage sur les voitures n'a pas été conduite, au bénéfice de plus de communication dématérialisée. La fréquentation a été identique aux années précédentes, la Ville a ainsi œuvré à réduire les déchets sur la voirie (installation de poubelle bi-flux). A également été renforcé le cadre sur la mobilité douce afin de se rendre au forum des associations (information sur l'installation de racks à vélo supplémentaires, sur les vélos électriques en libre-service).

L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS

Défi 5 : La démocratie participative

- Pour la saison 2019/2020, la Ville lance quatre appels à projets destinés aux associations culturelles non conventionnées. Ces appels à projets sont ouverts pour accompagner des projets innovants et renouveler l'offre culturelle.

Dans le cadre des précédents **budgets participatifs**, des projets ont vu le jour :

- En janvier 2019, la Ceinture Verte a vu l'installation de 12 panneaux d'information sur le patrimoine local agricole et vernaculaire et du **Canal du Puy**, menée à bien par la Ville et portée par l'association du Moulin de Notre Dame et en septembre 2019, et l'inauguration du parcours découverte patrimoniale de **Saint-Ruf** : « Archi histoire-Avignon-Saint-Ruf » est une application numérique conçue comme un outil de découverte patrimonial du quartier en autonomie, à travers trois parcours thématiques.
- Inaugurée en mars 2019, l'aménagement de la placette au bord de l'eau, **rue des Teinturiers**.
- Espace de sérénité créé au **57 avenue Monclar** et à l'angle du boulevard J. Monod à vocation événementielle, il est équipé d'arceaux à vélo, tabourets, pergola végétalisée et agrémenté d'une boîte à livres dans le cadre d'un projet du budget participatif.



L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS



Défi 5 : La démocratie participative

- Deux réalisations qui renforcent le projet d'aménagement de la plaine des sports avec des projets souhaités et portés par des habitants : Parcours de santé et jeux d'eau, limitrophe au quartier Saint-Chamand.
- Un libre-service de livres dans le quartier Est avec l'installation d'une boîte à livres en accès libre, permettant ainsi de renforcer l'accès à la lecture, et offrant un espace de rencontre pour les passionnés de lecture, le livre s'inscrit dans un circuit durable.
- Jeux d'eau au parc pré du curé, sur le quartier Ouest, un espace pour les petits et les grands, pour jouer, se rafraichir, se retrouver.
- Inauguration d'une pompe à vélo devant la mairie de quartier Est, de toilettes automatisées et d'une « BOÎTE À LIVRES » en juin 2019 au Parc Chico Mendès.
- Le Square des Mille Clubs de 2100 m², situé dans le quartier Nord, a également fait l'objet d'un réaménagement à l'attention des familles du quartier.



L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS



Défi 5 : La démocratie participative

- Egalement en juin 2019, le **parc Colette** a été réaménagé avec la plantation d'arbres et arbustes endémiques, mellifères et utiles aux oiseaux et, dans le cadre d'un programme européen sur la biodiversité, l'installation de nichoirs à oiseaux réalisés avec l'école St-Roch et le collège Mistral, ainsi qu'un potager et un verger participatif avec l'association Yapuka.
- La **rue du Portail Magnanen** est un projet participatif qui a permis de réaménager en revêtement clair pour lutter contre les îlots de chaleur avec intégration de banquettes d'espaces verts (plantes méditerranéennes). Cette rue fait l'objet d'absence de stationnement pour rendre de l'espace aux modes de déplacements doux à partager avec les véhicules motorisés en zone 20.



L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS



Défi 5 : La démocratie participative

- Mise en œuvre du second **Budget participatif** de la Ville à hauteur d'1,5 M€ (de l'ordre de 5% de l'investissement total).

19 projets ont été élus sur le budget participatif 2018 : par exemple, pédaler pour charger son mobile, ruches en ville, nichoirs pour protéger les oiseaux, aménagement de jeux d'eau dans le parc de l'abbaye de St-Ruf, jardin partagé le long du rempart sud, pigeonniers dans les parcs, panneaux ludiques « attrape gum », colonne de cendrier « sondage » ludique.

- du 15 avril au 16 juin 2019, lancement de l'appel à projets de la 3^o édition du Budget participatif.
- Dans le cadre du contrat de Ville, la Ville a financé un projet d'ateliers de jardinage d'un lopin de terre derrière la Mairie Nord, projet initié par les bailleurs sociaux et le club sénior du centre social d'Orel.



L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS

Défi 5 : La démocratie participative

- l'Économie sociale et Solidaire (ESS) :

La ville participe à la mise en réseau, pour la création de synergies, d'acteurs de l'ESS sur le territoire avignonnais ; dans ce cadre, elle a organisé plusieurs actions dont :

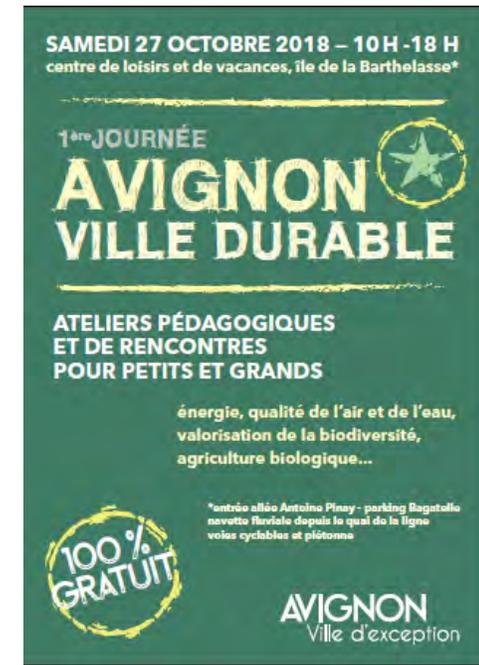
- Les 9èmes Rencontres de l'ESS en Vaucluse en novembre 2018, faisaient écho à l'évènement national « le mois de l'ESS ». Cet évènement organisé par la CRESS PACA, s'est déroulé à l'Hôtel de Ville et a mis en avant la transition agricole et alimentaire durable.
- Le lancement d'un appel à projets pour l'attribution des subventions aux associations portant des actions en matière d'Économie Sociale et Solidaire. 13 associations sont lauréates et se voient accorder des subventions.
- La participation aux comités de sélection et de suivi de « CAMINA », premier incubateur d'entrepreneuriat social, porté par Initiative Terres de Vaucluse.
- La contribution à l'opération Eco-Défis qui entrera dans sa phase opérationnelle mi-septembre 2019 avec la signature d'une convention entre la Ville, le CMAR-DT 84 et la CCI 84.



L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS

Défi 5 : La démocratie participative

- Eco-événements Semaine du développement durable :
 - En octobre 2018, la Ville a organisé la journée Avignon Ville Durable.
 - En janvier 2019, la Ville a participé à la Marche pour le Climat par la tenue d'un stand Ville.
 - En juin 2019, la semaine européenne du développement durable a été marquée par une semaine d'animations autour du développement durable et l'inauguration du tri des déchets de goûter à l'école Saint-Jean.



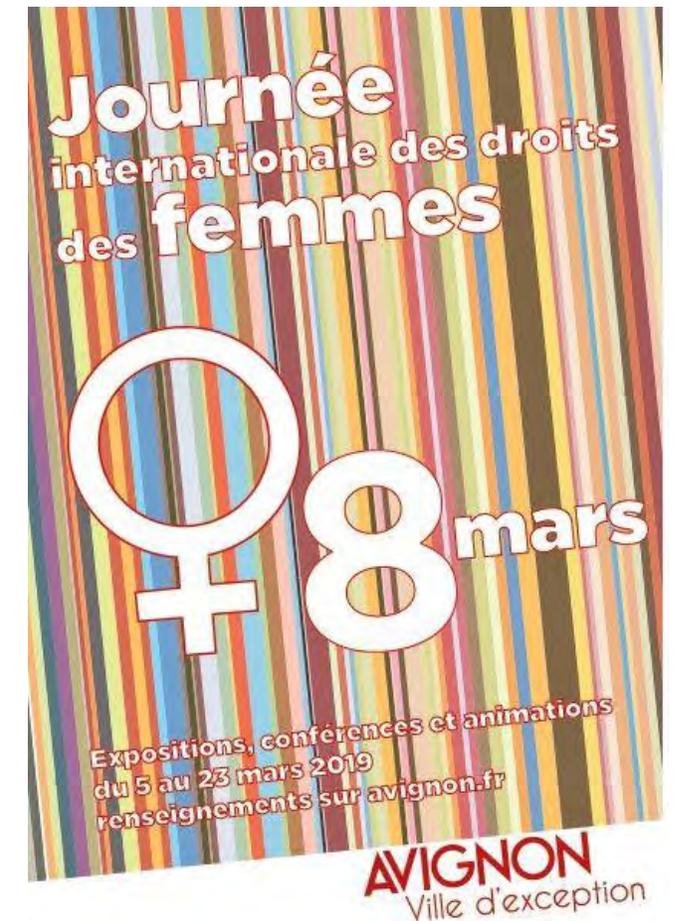
V- LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ ENTRE TERRITOIRES ET ENTRE GÉNÉRATIONS



LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ ENTRE TERRITOIRES ET ENTRE GÉNÉRATIONS



- Le service Développement des Compétences du Département RH a organisé une conférence, animée par l'Institut de Promotion de l'Égalité Professionnelle (IPEP), qui s'est tenue dans la salle des fêtes au mois d'octobre 2018. Dans la Fonction publique, on note notamment un écart de salaires entre hommes et femmes sur le même poste de 12%.
- De même la Ville a participé à la semaine de lutte contre les violences faites aux femmes en novembre 2018 et a permis l'illumination du pont Saint-Bénézet, de l'Hôtel de Ville et des remparts en orange.
- Dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes le 8 mars 2019, la Ville accompagne des associations militantes dans l'organisation d'une semaine d'animations, expositions, débats...
- Opération Tranquillité Séniors : fin 2018, lancement de la première session des « Stages Conducteurs Confirmés » pour les seniors et création en partenariat avec le CCAS d'une cellule de veille seniors en vue du suivi des signalements prévus dans le cadre du recensement des personnes de plus de 60 ans.



LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ ENTRE TERRITOIRES ET ENTRE GÉNÉRATIONS



Selon le Conseil de l'Europe, la cohésion sociale est « la capacité de la société à assurer le bien-être de tous ses membres, incluant l'accès équitable aux ressources disponibles, le respect de la dignité dans la diversité, l'autonomie personnelle et collective et la participation responsable ».

La Ville participe au renforcement du lien social pour l'ensemble de la population mais aussi, plus spécifiquement, l'inclusion sociale des personnes vulnérables, l'égalité des chances et la lutte contre les discriminations, le droit des femmes et l'égalité entre les femmes et les hommes.

En 2019, on note :

- Le lancement de l'appel à projets «**Avignon Ville Solidaire**» sur l'une des thématiques suivantes : *Renforcer l'aide alimentaire, Lutter contre les discriminations, Vivre la ville avec son handicap, Eduquer pour vivre en meilleure santé, Lutter contre la précarité et l'isolement*, l'adhésion au label « **Ville amie des aînés** », mise en place du réseau « Ensembl' ».
- Un exemple de mobilisation municipale : le service des Sports propose un cour de gym douce gratuite en plein air pour les seniors dans le parc du Pré du curé.

LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ ENTRE TERRITOIRES ET ENTRE GÉNÉRATIONS



- Solidarité et insertion sociale

En 2018, 18 marchés publics ont intégré des clauses sociales d'insertion, des marchés de travaux ainsi que des marchés de prestations pluriannuels. 4 marchés de prestations sont toujours en cours en 2018. Le cumul des marchés de la ville et des marchés délégués à Citadis a généré 36 845 heures d'insertion.

NOMBRE D'HEURES



Nombre d'heures d'insertion générées				
Année	2015	2016	2017	2018
Nombre d'heures	29638	32427	33482	36845
Nb bénéficiaires	148	135	140	161

LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ ENTRE TERRITOIRES ET ENTRE GÉNÉRATIONS

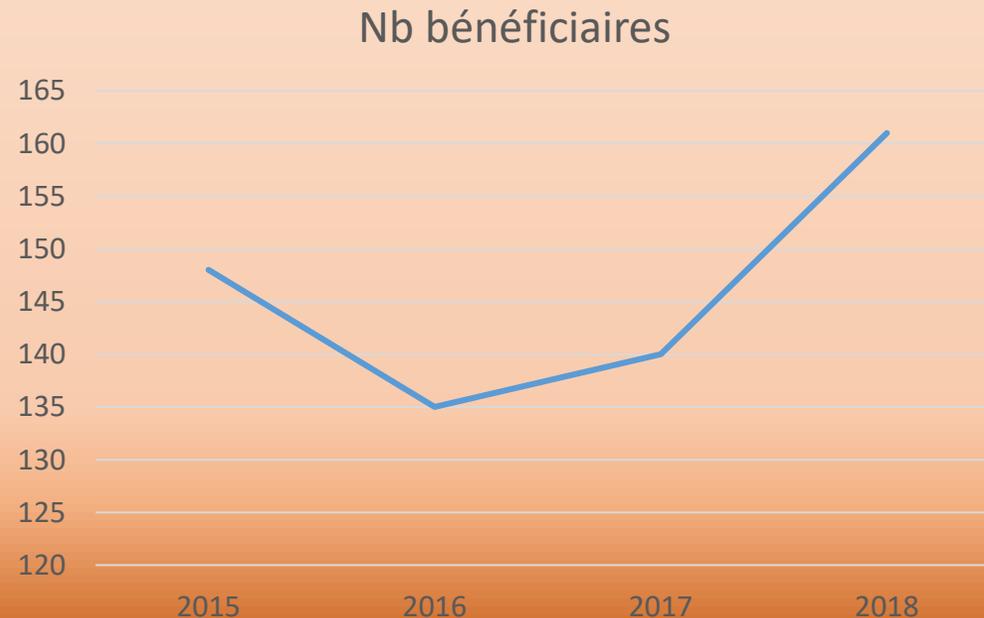


- Solidarité et insertion sociale

La Ville s'appuie sur les services de la facilitatrice de clauses de la Mission Locale Jeunes Grand Avignon.

Pour 2018 cela représente **161 bénéficiaires**, dont **87** toujours en emploi au 31/12/2018 (54 %).

- **36 845** heures d'insertion réalisées soit **20,24** ETP, dont **900** heures de formation



LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ ENTRE TERRITOIRES ET ENTRE GÉNÉRATIONS



- Habitat indigne :

La Ville participe à la Lutte contre l'Habitat Indigne : gestion des plaintes, participation aux Dossiers DALO (droit au logement opposable) et à l'Opération Programmée Amélioration de l'Habitat et Renouvellement Urbain (OPAH-RU 2014-2019). En 2018, la Ville a collaboré à la mise en place d'un **Guichet Unique** en matière de signalement des cas d'habitat indigne en Vaucluse, visant à améliorer la connaissance des situations d'habitat indigne et ainsi à agir plus efficacement.

Initié en phase expérimentale en 2018, le dispositif sera officiellement mis en place début 2019, par la signature d'une **convention partenariale** entre DDT84, la DDSCS84, l'ARS84, le CD84, la CAF, l'ADIL et la Ville d'Avignon.

LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ ENTRE TERRITOIRES ET ENTRE GÉNÉRATIONS



- Mixité générationnelle

- La réhabilitation de la **prison Ste-Anne** va permettre la création de 19 logements intergénérationnels fin 2019 mais aussi une friche artistique, un espace de coworking, une auberge de jeunesse, c'est-à-dire lieu ouvert sur le quartier de la Banasterie générant une nouvelle attractivité. En janvier 2019, une réunion publique s'est tenue sur l'aménagement du quartier Banasterie aux abords de l'ancienne prison Sainte-Anne avec pour objectif l'apaisement du quartier prévu en 2020 (piétonisation, matériaux qui mettent en valeur le patrimoine, mobilier de détente et de propreté, végétalisation dont participative). D'autre part, le lancement des travaux de la Cour des Doms a eu lieu en mars 2019.

- La **plaine des Sports** se veut être un projet intergénérationnel et favorisant la mixité. Par son emplacement aux abords de l'avenue Pierre Séward, le site est visible de beaucoup d'utilisateurs et facilement accessible par une de ses 3 entrées. Il est accessible à tout public à n'importe quel moment de la journée et tous les jours de l'année. Le site a pour but de réunir le plus grand nombre d'utilisateurs aimant le sport grâce à une offre complète d'équipements :

Les sports aquatiques avec le stade nautique, l'athlétisme avec une piste et un parcours de santé, les sports collectifs avec le terrain, de football, de rugby, de basket et le terrain multisports, les sports urbains avec le skate park et le pumptrack, les sports « populaires » comme la pétanque et le tennis de table, la Happy box, structure multi-activités, accessible dès 3 ans jusqu'aux adultes.

Cet aménagement permet de faire se rencontrer sur un même site tous les âges afin de partager ensemble l'amour du sport que ce soit de manière ponctuelle ou intense ou tout simplement pour regarder.

LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ ENTRE TERRITOIRES ET ENTRE GÉNÉRATIONS



- Solidarité entre territoires

Dans le cadre de **partenariat et de coopération internationale** avec d'autres villes, Avignon peut se prévaloir d'avoir une valeur ajoutée en matière de développement durable.

La ville de Diourbel, au Sénégal, ville jumelle depuis 1961, a souhaité renforcer ses échanges avec Avignon, notamment dans les domaines sportifs, culturels et économiques.

En novembre 2018, la ville d'Avignon a accueilli la ville de Diourbel dont une des grandes forces est l'agriculture. Les élus d'Avignon ont permis la visite du Lycée agricole de Cantarel et les entreprises et associations de l'agriculture biologique de la Ceinture verte et Agroparc.

Dans le cadre de la coopération décentralisée, un échange est prévu avec des mécaniciens de Diourbel. La Ville d'Avignon devrait les accueillir d'ici fin 2019, pour un stage de formation au Garage municipal.

VI- DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES



DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

Le principal enjeu de cette thématique est d'orienter nos modes de production et de consommation vers une économie plus sobre et responsable. La consommation et la production durables visent à « faire plus et mieux avec moins ».

La **sensibilisation** passe en priorité par l'éducation des enfants :

- Opération de sensibilisation aux éco-gestes dans les écoles : fortement engagée dans une démarche de développement durable au travers de son Plan "Objectif propreté", la ville débute une opération de sensibilisation aux éco-gestes et sur le respect du travail des agents sur l'espace public auprès des scolaires.
- D'autre part, les élèves de l'école St Jean ont exprimé le souhait de trier leurs déchets de goûter. L'inauguration a eu lieu en juin 2019 suite à l'intervention du Grand Avignon pour la sensibilisation, l'installation de poubelles et la création de signalétique par les services municipaux. Le projet prévoit de l'étendre à toutes les écoles élémentaires.

DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

Les services de la Ville travaillent à l'évolution de leurs pratiques :

- L'amélioration de la politique de maintien dans l'emploi des personnes handicapées : En avril 2019, le Département RH a sensibilisé les agents municipaux au handicap via l'intranet de la Ville.
- Avant la date réglementaire du 1er janvier 2020 de la loi Alimentation, la Ville a procédé à la suppression des gobelets en plastique à usage unique en juillet 2019. Les services ouverts au public utiliseront désormais des gobelets en carton et les agents des « éco-cups » réutilisables. De même, les agents de terrain sont en passe d'être équipés de gourdes.
- Le déploiement des smartphones aux 2300 agents de la Collectivité permet à terme de lutter efficacement contre la fracture numérique au sein de la Collectivité et permet à tous les agents d'accéder à l'information de manière simple et rapide. L'accès aux boîtes mails est ainsi généralisé pour que chacun puisse avoir un égal accès à l'information de manière dématérialisée. Ce déploiement est en cours et réalisé à 50% au 30/08/2019.
- La Ville prévoit également l'instauration du tri des déchets verts dans les 3 principaux cimetières.

DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES



La réduction de consommation de papier passe, entre autres, par la dématérialisation des procédures qui est l'action 15 du Plan Climat Energie Territoire de la Ville. Les nouveaux outils sont :

- La dématérialisation de la tenue des instances paritaires : l'envoi des courriers de la DRH aux instances paritaires en interne par mail correspond à environ 15000 feuilles soit 2 arbres sauvés.
- La dématérialisation de la chaîne comptable avec transmission à la Trésorerie pour le budget principal et les budgets annexes : parapheur électronique, certificats pour les signatures électroniques, Gestion Electronique des Documents.
- La dématérialisation des marchés publics : à partir d'**octobre 2018**, les acheteurs ont dématérialisé la procédure de passation de leurs marchés publics et publié les données essentielles de ces contrats sur leur profil acheteur.

On notera en 2018, l'augmentation d'utilisation de papier recyclé de 24% par rapport à 2017, ce qui correspond à 159500 feuilles de papier soit environ **18 arbres sauvés soit environ 135 kg de CO2 par an**. Cela passe aussi par une diminution du grammage pour absorber le coût supplémentaire.

DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

- **En projets internes à la collectivité en 2019/2020, citons :**

Équipement informatique :

Le plan numérique dans toutes les écoles : Equipement des classes d'un Ecran Numérique Interactif et de classes mobiles permettant d'initier des pédagogies novatrices et de favoriser les échanges et de lutter contre la fracture numérique.

Selon les préconisations CHSCT de mai 2018, chaque membre du CHSCT sera équipé de tablettes numériques, le projet sera étendu à l'intégralité des instances paritaires de la Ville.

Internet :

L'inscription en ligne des élèves sur le portail famille de la Ville et la demande de subvention en ligne des associations sur le portail des associations.

Optimisation des ressources :

La gestion des salles et locaux communaux sera étudiée à des fins d'automatisation (éclairage, accès) ainsi que la validation des grosses impressions (bon à tirer).

La Ville se prépare également à l'abandon progressif du fax, ce qui participera également à la réduction de la consommation de papier. (2009 : 150 fax => 2013 : 90 fax => 2019 : 21 fax)

DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

- **Suite des projets internes 2019/2020 :**

La Ville prévoit l'accompagnement participatif des agents sur les éco-gestes sous la forme d'un éco-défi énergétique.

En perspective 2020, une réflexion est en cours concernant l'utilisation de l'eau en bonbonne et son remplacement par des fontaines à eau connectées au réseau d'eau potable.

La Ville a en 2018 procédé au paiement d'une redevance correspondant à ses impressions professionnelles taxées par Citeo pour le compte de l'Etat.

Nouvelle Redevance spéciale



😊 A noter : Grâce à leur contribution (CITEO) de 6 524,23 €, la Ville a participé au financement de la collecte des vieux papiers de 3 700 habitants et à la fabrication de 60 tonnes de papiers recyclés. 😊

FOCUS

ETAT CIVIL

Suite à l'adhésion de la Ville à l'échange de données COMEDec (depuis 2017), permettant la COMmunication Electronique des Données de l'Etat Civil, le volume de demandes COMEDec a connu une nette augmentation entre 2017 et 2018 passant de 12 103 demandes à 29 494 demandes.

DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

REDEVANCE SPECIALE

De par la loi de 1975, dans le principe de la Responsabilité Elargie du Producteur (REP) rappelé lors du Grenelle de l'Environnement, la redevance spéciale est une **obligation réglementaire**.

Cette loi fixe de nouveaux objectifs 2014-2020, comme l'obligation d'instaurer le tri du papier dans les administrations et les entreprises.

Le Grand Avignon a décidé de l'application de la redevance spéciale depuis le 1^{er} janvier 2013 à l'ensemble des professionnels installés sur son territoire, public ou privés, pour les déchets assimilables aux déchets ménagers.

Principes de calcul annuel :

Ordures ménagères (bacs verts) = 0,02 € / litre

Collecte sélective (bacs jaunes) = 0,01 € / litre

Papier/cartons (bacs bleus) = 0,00 € / litre (gratuit)

DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

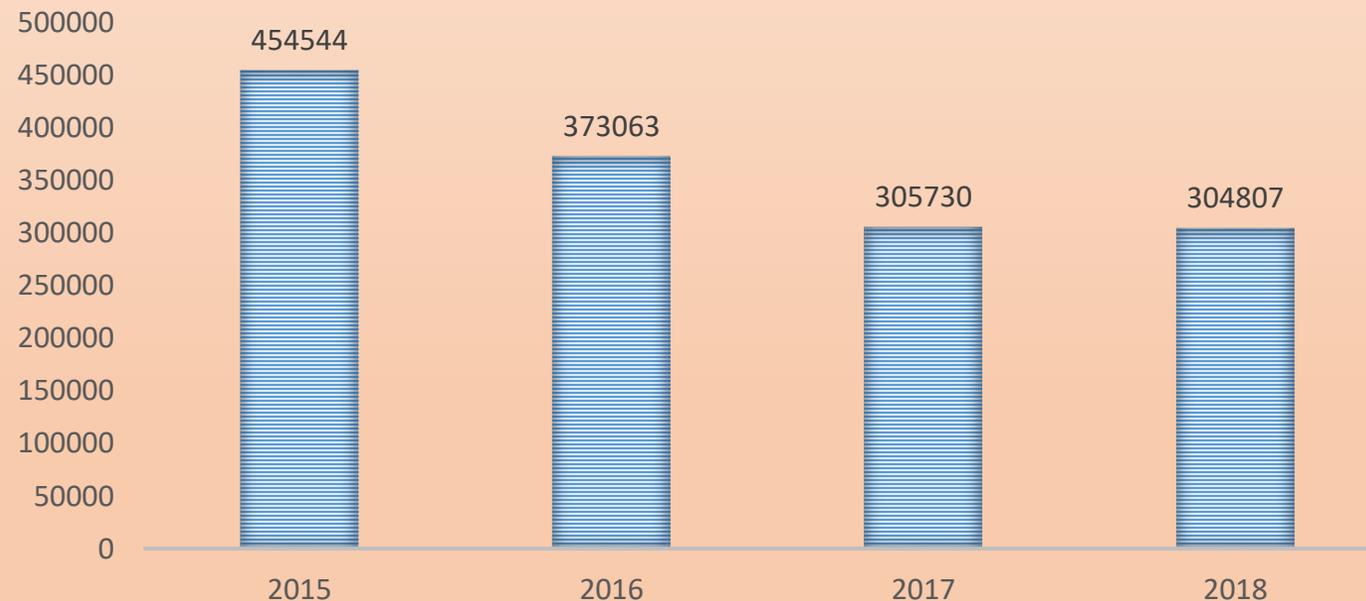
REDEVANCE SPECIALE

Au cours de ces 4 dernières années, le service Immobilier/Patrimoine a mis en place la gestion et le suivi permanent de la bonne utilisation des conteneurs fournis par le Grand Avignon dans les services municipaux et a permis la baisse de cette taxe.

MONTANT R.S SUR 4 ANS

**-33 % de notre
RS
correspondant
à un montant
de -149 737 €**

**Dont
diminution
de 0,3% en
2018**



DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

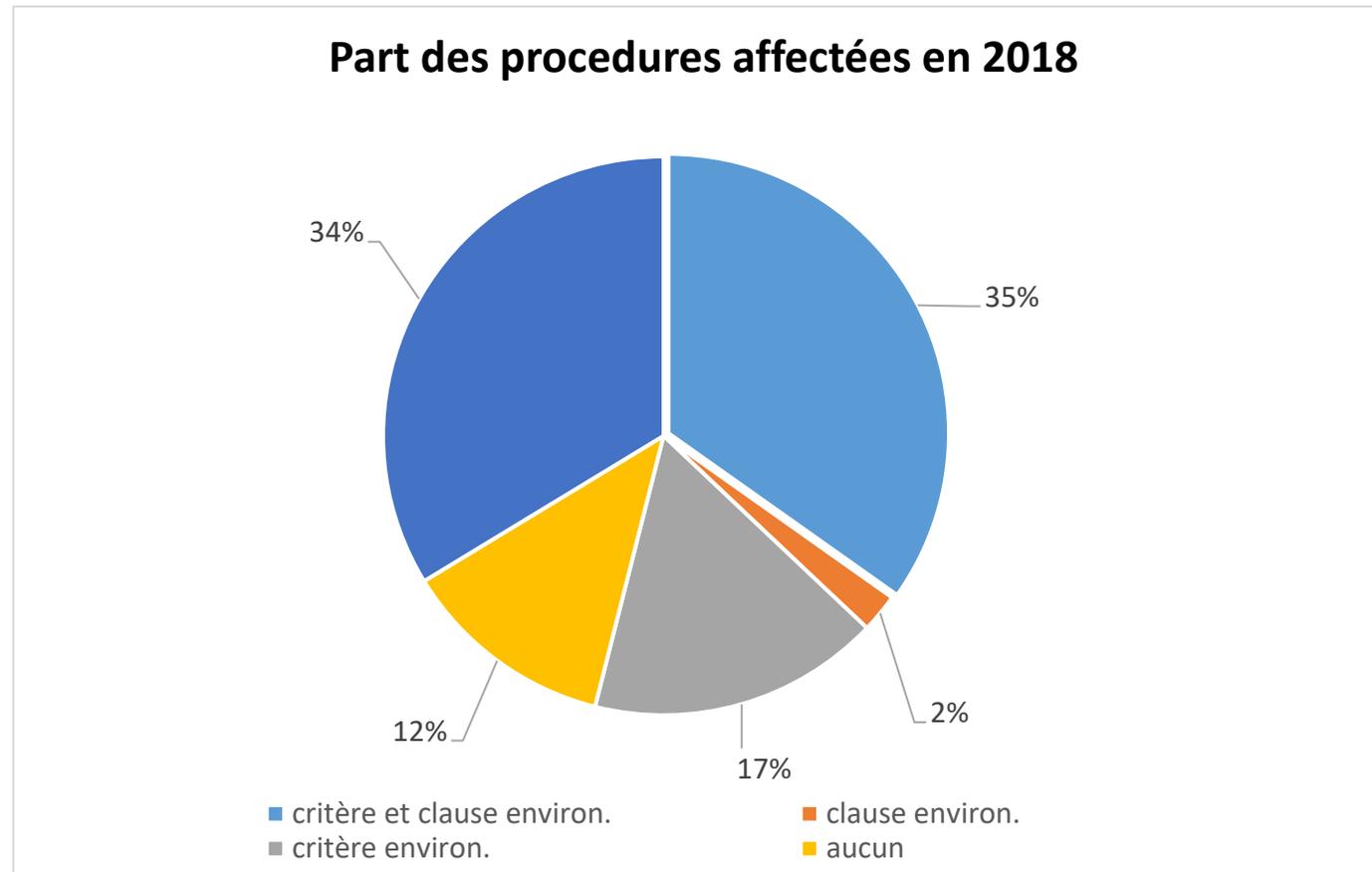


REDEVANCE SPECIALE : Evolution des déchets issus des services de la Commune:

INDICATEUR DE DECROISSANCE REDEVANCE SPECIALE 2018					
	2014	2015	2016	2017	2018
EDUCATION		63 216.00 €	59 902.00 €	54 212.40 €	54 291.60 €
SPORT		131 539.20 €	94 862.80 €	62 665.20 €	62 167.20 €
CADRE DE VIE		27 518.40 €	21 789.60 €	14 716.80 €	14 361.60 €
SERVICES TECHNIQUES		30 076.80 €	21 774.40 €	20 987.20 €	20 808.00 €
MUSEES		11 336.00 €	7 800.00 €	7 176.00 €	5 312.80 €
DIVERS SERVICES		52 062.40 €	45 816.80 €	43 820.40 €	44 144.80 €
DAP		39 842.40 €	26 036.20 €	18 387.20 €	19 344.00 €
C.C.A.S.		61 921.60 €	58 440.80 €	28 519.20 €	29 131.20 €
	365 331.20 €	417 512.80 €	336 422.60 €	250 484.40 €	249 561.20 €
MISE A DISPO OCCASIONNELLE	3 823.20 €	7 042.80 €	6 651.60 €	6 038.20 €	6 038.20 €
MARCHES	45 936.00 €	28 934.40 €	28 934.40 €	48 153.60 €	48 153.60 €
FRAIS	1 054.00 €	1 054.00 €	1 054.00 €	1 054.00 €	1 054.00 €
	416 144.40 €	454 544.00 €	373 062.60 €	305 730.20 €	304 807.00 €
			- 81 481.40 €	-67 332.40 €	- 923.20 €

DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

Sur les 89 procédures de **marchés publics** lancées en 2018, 59 procédures sont concernées par cette problématique. 48 sont affectées de clause et / ou critère environnemental ou social. 81,3 % des procédures potentiellement concernées ont donc un **clause et/ou critère environnemental**.

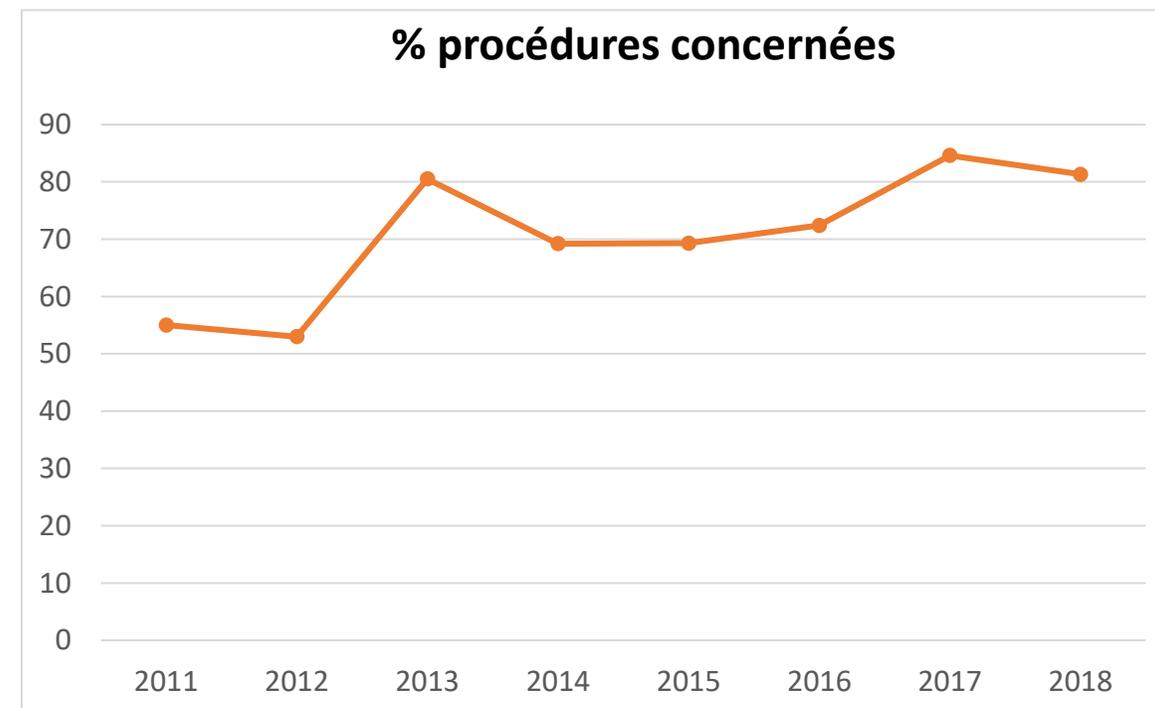


DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES



Evolution du critère environnemental 2011-2018 dans les marchés publics :

ENVIRONNEMENT	Nb total procédures	procédures pouvant être concernées par environnement	procédures affectées d'un critère et/ou clause	%
2011	103	71	39	55
2012	98	63	34	53
2013	101	67	54	80.5
2014	82	52	36	69.2
2015	119	75	52	69.3
2016	97	69	50	72.4
2017	115	78	66	84.6
2018	89	59	48	81.3



La Direction de l'écologie urbaine a organisé en 2019 plusieurs sessions de sensibilisation à la Qualité de l'Air Intérieur via les marchés publics de travaux à destination des acheteurs de la ville.

DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES



Le service restauration scolaire du Département Enseignement :

- Le projet de loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous, premier texte issu des Etats généraux de l'alimentation, a été adopté le 2 octobre 2018 en lecture définitive à l'Assemblée nationale, par 227 voix contre 136.

Parmi les mesures concernant directement les collectivités, on retrouve :

- L'article 11, qui impose à la restauration collective publique de servir, **d'ici à 2022, au moins 50 % de produits durables ou de labels de qualité, avec un minimum de 20 % de produits bio.**

Un futur décret devrait préciser ce qui est entendu par « produits durable et de qualité » ainsi que la définition précise « *des modalités de prise en compte des coûts imputés aux externalités environnementales liées aux produits pendant son cycle de vie* », formulation retenue par les députés pour désigner les produits locaux.

- **L'interdiction des contenants plastiques** d'ici à 2025 pour les collectivités de plus de 2 000 habitants.
- La validation de **l'expérimentation d'un menu végétarien**, au moins une fois par semaine, pour une durée de deux ans, uniquement pour les collectivités qui proposent déjà deux menus par repas.
- L'obligation faite aux collectivités de réaliser **un diagnostic préalable à la démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire** (démarche obligatoire depuis le 1^{er} septembre 2016).

DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

Le service restauration scolaire du Département Enseignement :

- Sur l'année scolaire 2018/2019, sur une base de nombre de composantes, 55% de composantes ont respecté cette exigence (objectif loi : 50%) dont 26% de BIO (objectif loi : 20%) et 11% de labellisés. Les produits locaux bio sont inclus dans les produits locaux, les produits locaux ou en circuits courts représentent 18 %.
- Les repas alternatifs : 3 ou 4 repas sur la période de référence de 20 repas sont constitués de repas alternatifs, sans viande.
- La loi de Transition énergétique 2015 a fixé un objectif de généralisation du **tri à la source des bio-déchets** d'ici à 2025. L'Union européenne a adopté un Paquet Economie Circulaire à l'échéance 2023. Afin d'anticiper, la Ville a procédé à une expérimentation d'écocleaner sur l'école Mistral : installation d'un composteur à impact environnemental de mai à juin 2019 pour les déchets alimentaires de restauration scolaire dans le but de faire du compost et permettre un apprentissage du tri sélectif. Le bilan est en cours.



FOCUS

En novembre 2018 dans le cadre de l'émission « Envoyé spécial ». *les élèves des classes de CE1 et CE2 de l'école Sainte-Catherine à Montfavet ont participé à une animation autour du goûter :*
https://www.francetvinfo.fr/sante/enfant-ado/video-cauchemar-a-la-cantine_3030553.html

DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES



Le service restauration scolaire du Département Enseignement :

Depuis 2014, 4 semaines par année scolaire, les élèves sont sensibilisés à l'importance de la **lutte contre le gaspillage alimentaire** sous forme d'affiches pédagogiques et ludiques.

Dans le cadre de la semaine ZERO GASPI, mise en place par le service de la restauration scolaire, la cantine de l'école Mistral a reçu le plateau d'or pour récompenser leur implication dans la lutte contre le gaspillage alimentaire !

À l'occasion de cette 7ème édition qui s'est déroulée du 21 au 25 janvier dernier, les cantines de la ville étaient toutes parées aux couleurs des jolies affiches illustrant les 7 objectifs "anti gaspi" à atteindre pour devenir un consommateur responsable et réduire efficacement le gaspillage alimentaire de sa cantine.

Les cantinières, les éducateurs, les enseignants, tous étaient mobilisés pour sensibiliser les 12 000 jeunes convives impliqués dans cette édition de "Mission Zéro Gaspi". Leurs efforts ont été récompensés par un très joli score : **seulement 15,8% de gaspillage** (20% de moins que le score de l'édition 2016).

Sur l'année scolaire 2018-2019, le gaspillage moyen par convive était de seulement 59 g

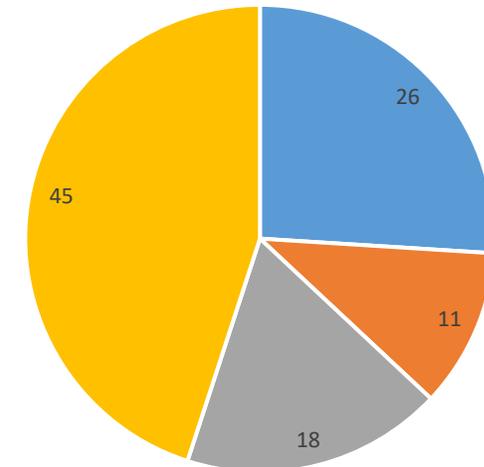
DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES



Le service restauration scolaire du Département Enseignement :

- Un projet d'expérimentation a démarré en septembre 2018 pour limiter, voire supprimer les plastiques dans le conditionnement des repas et dès 2020 en ce qui concerne les couverts, assiettes et gobelets en plastique à usage unique : la ville a toutefois fait le choix d'une période de transition afin d'évaluer avec exactitude l'engagement vers des modes de conditionnements plus respectueux sans intégrer de contrainte supplémentaire.
- On notera également qu'un travail est en cours avec la banque alimentaire pour récupérer les surplus produits ou non consommés ainsi que ceux arrivant à échéance.

09/2017 à 06/2018



■ Denrées bio ■ Denrées locales ■ Denrées labellisées ■ Autres

DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES



Les commerçants engagés dans le développement durable :

En septembre 2019, lancement du dispositif « éco-défis » qui permet de valoriser les artisans et commerçants qui mettent en place des actions concrètes en faveur de l'environnement au travers d'un label.

- **Défi n°3 : Tri sélectif**
- **Défi n°24 : Eclairage**
- **Défi n°25 : Ecoproduits/éco-services**
- **Défi n°29 : Transports alternatifs/doux**
- **Défi n°33 : Implication dans la vie locale**

Octobre-décembre 2019 : les professionnels relèveront les éco-défis et seront accompagnés par les chambres consulaires.



RÉCAPITULATIF DES INDICATEURS 2018

Indicateurs	Données 2017	Données 2018	Tendance
Taux de véhicules propres (électriques et GPL)	20%	26 %	En progression
Dépenses énergétiques bâtiments (électricité, gaz, fuel)	2980 K€	3258 K€	Augmentation due à l'augmentation des coûts de l'électricité et aux véhicules électriques
BEGES règlementaire Scope 1 et 2	7607 t.eq.co2 en 2015	6187 t.eq.co2 en 2018	-19%
Dépenses liées à l'eau	1005 K€	1240 K€	Augmentation due à un changement de prestataire (régularisation/estimation)
Taux de bio et local dans les cantines (année scolaire de septembre à juin)	24% et 18%	26% bio, 18% local, 11% labellisé = 55%	> exigence de la loi alimentation (50%)
Coût redevance spéciale	305 K€	304 K€	-1 K€
Consommation Carburants	371 K€	348 K€	-23 K€
Mise en décharge des Déchets Verts	27 K€ / an	18 K€ / an	-9 K€